

Enbata

Mensuel

MENSUEL
POLITIQUE BASQUE
Juin 2013
N° 2274
3,00 €

Collectivité territoriale
Manif 1er juin

**Jean-Pierre
Massias**

**Du droit
à la
détermination**





Recours si souvent brocardé

● Jakes Abeberry

P eu enclins à regarder vers l'Europe, les abertzale semblent peu à peu en attendre la résolution de leurs blocages. L'arrêt définitif des actions armées proclamé par ETA le 20 octobre 2011 n'a pas fait bouger d'un iota la position inflexible des gouvernements espagnol et français. Le rapprochement des preso, encore moins leur libération, bien qu'au cœur des multiples manifestations de la société civile, n'a pas connu la moindre avancée. Tout comme la médiation du groupe international de contact conduit par Kofi Annan, Gery Adams et Pierre Joxe, promoteurs de la conférence d'Aiete d'octobre 2011, n'a en rien ébranlé l'immobilisme de Madrid. Le processus de paix amorcé par l'invitation à négocier de la Norvège fin 2011 au chef historique d'ETA, Josu Ternera, a tourné court par son expulsion en février dernier devant la stérilité d'un dialogue qui ne s'enclenche pas.

Rien, même le cessez-le-feu définitif d'ETA et l'asile pour le dialogue d'un pays neutre, ne parvient à infléchir la détermination du Parti populaire au pouvoir en Espagne. Rien, seule l'Europe crée une opportunité puisque la Cour européenne des droits de l'homme peut d'ici quelques semaines casser, en appel, la trop fameuse doctrine Parot et permettre ainsi la libération immédiate d'une cinquantaine de preso. L'Europe, apparemment si lointaine et si souvent brocardée, est l'instance de recours qui nous extrait, pour partie, de notre enfermement dans les Etas-nations. Ce cheminement-là fut ouvert solennellement le 25 octobre 2006 où, par 321 voix favorables contre 311 et 24 abstentions, le Parlement de Strasbourg a apporté son soutien au processus de paix en Pays Basque. Or, présentement, ce processus butte sur le sort des preso que l'arrêt des armes unilatéral et non négocié d'ETA a laissé à la mobilisation pacifique du peuple abertzale. Alors qu'il nous faut libérer plus de 600 prisonniers, ETA, toujours pourchassé, envoie depuis Aiete 37 de ses membres allonger la liste des embastillés. Brisons ce cercle infernal. Le meeting du 15 juin à la Halle d'Iraty de Biarritz pourrait être l'heureux point d'orgue de l'arrêt de la Cour européenne et de la dissolution d'ETA.

L'acte III de la décentralisation devient un exercice d'aménagement du territoire. Nous avons dit ici que le statut spécifique prévu pour la métropole de Lyon pourrait être la formule adaptée à notre institution Pays Basque. Samedi prochain 1^{er} juin, nous devrions être des milliers dans les rues de Bayonne à demander la reconnaissance institutionnelle d'Iparralde. Chacun, voyant bien la difficulté à y parvenir, rajuste sa vision maximaliste à la réalité.

L'ensemble du monde abertzale a ravalé sa propre formule pour soutenir le projet qui fait consensus, élaboré par plusieurs années de travail en commun au Conseil de développement et des élus: la collectivité territoriale à statut particulier.

Ainsi, le collectif Autonomia eraiki par son colloque à l'IUT de Bayonne le 18 mai, a enrichi la démarche en élargissant son spectre à la construction européenne. Trois eurodéputés — Alain Lamassoure (UMP), François Alfonsi (Corse), Isaskun Bilbao (PNV) — y étaient convoqués.

Samedi matin 1^{er} juin, Abertzaleen batasuna en assemblée générale réfléchira à son positionnement aux élections européennes de 2014. Les abertzale ne peuvent plus désormais aborder l'Europe comme une simple échéance électorale relevant plus de la posture que de la conviction. Certes la circonscription électorale — pour nous les deux régions Aquitaine et Midi-Pyrénées réunies — laisse peu de marge de manœuvre pour y mesurer notre poids politique. Mais ce scrutin prend réellement pour la première fois une dimension extra-étatique par l'élection au Parlement de Strasbourg du président de la Commission européenne. En effet, en application du Traité de Lisbonne, c'est le suffrage universel des 500 millions d'europeens qui désignera le chef de l'exécutif de l'Union qui sera responsable devant le parlement. Ainsi, chaque famille politique aura pour ces élections de 2014 son propre candidat transnational, de Bilbao à Varsovie, à la présidence du Conseil de l'Europe. Exit les prétendus irresponsables eurocrates de Bruxelles. Le bulletin de vote abertzale changera donc de nature. Il élira toujours ses eurodéputés mais il aura surtout la vertu de concourir à la désignation du président de l'exécutif européen, quelle que soit la position des chefs d'Etat et gouvernements des 27. C'est l'occasion de parvenir à la prise en compte de deux ou trois de nos revendications abertzale majeures par les candidats potentiels à la présidence de la Commission. En pleine crise, l'Europe devient de plus en plus prégnante.

Sommaire

Lurralde Kolektibitatea



● Et maintenant?

Par J.P. Massias
pages 4 et 5

● Tous à la manifestation

Par Xabi Lurralde
Page 6

● Au lendemain du 1^{er} juin

Par Jakes Bortayrou
Page 7

● Surtout ne rien lâcher

Par Martine Bisaut
Page 10

● Un territoire en collectif

Par Jean-Marc Abadie
Page 8



Alda !

● "Construire un autre modèle de justice sociale et environnementale"

Pages 10 et 11



Hegoaldetik

● Urkullu retire son budget

Par Ellande Duny-Petré
Page 12



Borroka

● De Bayonne à Ondarroa

Par Txetx Etxeverry
Page 13



Ekonomia

● Le redressement productif

Par Pantxo Bimboire
Page 14



Hizkuntza

● Beti gure hizkuntzan?

Par Mixel Berhocoirigoin
Page 15



Lurra

● Foncièrement inquiet

Par Peio Etxeverry-Ainchart
Page 16



Herri Guttituak

● Les Kurdes atout pour la Turquie

Par David Lannes
Page 17



L 56

Joanden Maiatzaren 17az geroztik Polinesia Nazio Batuen Erakunde-ko (NBE) deskolonizatu beharreko hamazazpigarren lurralde erresuma bilakatu da. Erraiterik ez da, Frantses estatua kexu gorrian jarri duela gisa hortako erabakiak. Gauza jakina haatik, ez litaikela lehen aldia NBEk hartu gisa hortako erabakia segida konkreturik gabe geldi baledi. Hurbilagotik so eginez zer dio erabaki halere garrantzitsu horrek: L56 deitu erresoluzio horrek Frantziari «gomendatzen» dio «autodeterminaziorako prozesu eraginkor bat bultzatzea eta laguntzea» Polinesia lurralde osoan. Erresoluzio berak aintzinkapitulu batean dio ere «baieztazen duela Polinesia frantsesak, autodeterminaziorako eta independentziarako duen funtsezko eta ukaezinezko eskubidea». Deus guttiago eta deus gehiago. Azpimarra daiteke Oscar Temaru independentista polinesiarrak aspalditik bultzatu izan duela gisa hortako bidea, Pazifikoko eskualdeko erresuma gehienak bere ildotik eramanez, «lobbying» lan efikaza eginez NBEko erabakigune guzietan.

Alabainan, Frantziak ez du parte hartu azken bozketa hortan, «bere» barne aferetan eskuhartze edo ingerentzia onartezina salatuz. Frantziaren ildo beretik ibili ziren ere Alemania, Herribeherak, Erresuma Batua eta Ipar Amerika. Lau erresuma hauek, diplomatikoki Frantziari hurbil izaitzaz gain, deskolonizatu beharreko hamasei lurralderen «jabe» ere badirelarik.

Erabaki edo erresoluzio horrek soilik oihartzun sinbolikoa du, epe laburrean behintzat. Printzipioz halere bidea idekitzen dio autodeterminazio kontsulta bateri, independentzia, departamendu edo bien arteko estatutu aukereri hautua eman lezaiekeenari. Teoriaz beraz Polinesiak gisa hortako autodeterminaziorako urratsa bultzatzea, bainan pratikan ikus daiteke NBEk jada bozkaturiko gisa bereko aholkuak ez direla errespetatuak izan, aipatu beste hamasei lurraldeen kasuan.

NBEk Polinesiaz bozkaturikoa eta Pazifikoko auzoan den Kanakian bultzatu zen prozesua konparagarriak ote dira? Zoritxarrez erantzuna ezezkoa da. Alabainan Kanakiaren kasuan, prozesu osoa negoziaketa integral eta politikoko baten emaitza izan da, garai batean Rocard-en gobernuak eta Kanakiar indar politikoko guzien artean adostua, akordio baten izenpetzea tarteko. Geroztik diplomazia frantsesak hurbiletik segitzen eta «laguntzen» du prozesua, NBE segituki jakinean emanez adostu urratsetaz. Ez da holakorik gertatu hurbiletik ere Polinesian.

Hala eta guziz ere, maiatzaren 17ko bozketaren ondotik NBEk bere bidea segituko du: Polinesiako egoeraz txosten segituko

● Andde Sainte-Marie

egin beharrean da, erakundearen komite iraunkorrean aurkeztuko direnak. Pentsa daiteke ere Frantziak ez duela segipen lan horietan parte hartuko eta bere «kolaborazioa», a minima baino apalagoa izanen dela. Polinesia bezala transizio bide hortan dira gauregun adibidez Gibraltar, Anguita edo Falkland ugarteak.

NBEk bozkatu gisa bereko erresoluzioek sortu paradoxak ere aipagarriak bilaka daitezke. Alabainan Polinesiari buruzko erabakia publikoa egin baino hamabi egun lehenago iragaiten ziren bertan lurralde hauteskunde orokorrak eta Oscar Temaru independentista lurralde buruak sekulako

Nazio Batuen Erakundearen L56 deitu erresoluzioak Frantziari «gomendatzen» dio «autodeterminaziorako prozesu eraginkor bat bultzatzea eta laguntzea» Polinesia lurralde osoan.

zafraldia hartu zuen Gaston Flosse UMP-tiarraren kontra, azken hau burujabetzaren kontrako amorratua izanki.

Azken adibide hunek zoritxarrez erakusten digu Polinesiari mirailaren binperra edo alde ilunagoa. Nola posible daiteke azken hamarkadetan frantses errepublikan gehien auziperatu eta kondenatua izan den Flosse senataria polinesiari herritarrek berriz hauta dutela lurraldearen kudeatzeko? Nolaz polinesiari nortasunaren eta kulturaren defendatzaile sutsua den Temaru independentistak sekulako boz galtzea izan duen? Polinesiar ere, munduko beste hainbat guneeetan bezala funtsean, ekonomia arrazoz dagoelako kezkatua herritar xumea, iduriz bere geroaz autodeterminatzeko ametsaz edota nahikariak baino. Krisi ekonomikoarengatik Polinesiar langabeziak herritarren %30 jotzen du, turismoa gainbehera doa, ondorioz hotel eta komertzio ezberdinak hesten ari direlarik. Hori guziaz ere, bainan ez soilik, izan da Oscar Temaruren bilana, gisa hortan, egoera hortan zaila delarik burujabetzarako bidean konzientizazio urratsak lehenestea edota hauteskunde kanpaina baten ardatz nagusizat aurkezte.

Agian baditaike eta badugu ikasteko Polinesiari egoeraz ere, gurean hemen Euskal Herrian aintzinean ditugun erroka eta desfioeri egokitzeko. Bakotxari berea: Nazio Batuen Erakunde erresoluzio bideak, momentukotz behintzat, bazter utziz, sudurraren aintzinean dugu ekainaren leheneko erresoluzioa, bozketarik gabe irabazi beharrekoa.

CE MOIS-CI TARTARO S'EST ÉTONNÉ

●●● Que le guide suprême, l'ayatollah Ali Khamenei, ait interdit de candidature à la présidence de la république islamique d'Iran l'ancien président Hachemi Rafсанджани, archi-favori du scrutin. Les mollahs oui, ces mous-là jamais.

●●● Qu'un pont autoroutier se soit effondré près de Seattle aux Etats-Unis, le cinquième à faire plouf en quatre décennies. A Bayonne RFF fait mieux: son pont fait le plongeon avant la fin de la construction

●●● Que Paula Broadwell, la sulfureuse biographe et maîtresse du général Petraeus, qui coûta au mirliflore son job de directeur de la CIA, vienne à la télé confesser ses remords. Les confessions de la pipelette ne resteront pas dans les annales.

●●● Que l'inoxidable Gaston Flosse, moult fois condamné pour corruption par la justice, ait été élu président de la Polynésie pour la troisième fois. Flosse, le roi des pépètes à Papeete.

●●● Pas tant que ça, que, pour protéger les personnes et leurs descendances, le gouvernement français repousse jusqu'en 2040 (au lieu de 2015) l'accès aux archives des centaines de milliers de lettres de dénonciations des juifs pendant l'occupation. Voilà la France résistante... à la vérité.

●●● Que le gouvernement de Rajoy déblocque 280.000 euros pour rénover le mausolée de Franco. A ce prix-là ils auraient pu aussi réparer la Chrysler de Carrero Blanco.

●●● Pas tant que ça de la violente guerre intestine menée par David Habib et ses affidés contre les socialistes basques favorables à la collectivité territoriale. Non mais Alaux quoi!

●●● Et réjoui que le charcutier Mayté de Donazaharre ait remporté son bras de fer judiciaire contre l'entreprise bretonne qui avait plagié l'appellation de son fameux saucisson bérêt basque. Chapeau le bérêt!



Collectivité territoriale : et maintenant ?

A quelques jours de la manifestation du 1^{er} juin qui doit marquer une étape décisive de la revendication d'une collectivité territoriale pour le Pays Basque, le temps est venu de dresser un bilan de ces mois de réflexion, de recherche et de rédaction.

Jean-Pierre Massias, professeur des universités, spécialiste en droit public, a apporté son expertise en appui aux réflexions menées par le Conseil de développement et le Conseil des élus. Il a bien voulu tracer pour Enbata les perspectives qui s'ouvrent pour cette revendication, objet d'un consensus que nul n'aurait imaginé il y a peu.

Le projet de collectivité est désormais bien connu de tous, il a été présenté et la coordination pour la collectivité territoriale basque a fait éditer une remarquable plaquette dont la diffusion la plus large possible au Pays Basque, et bien au-delà, va permettre de faire connaître ce projet.

Outre, les données politiques, juridiques et administratives, un tel processus reste aussi une aventure humaine faite de sensations souvent intenses et de sentiments divers et contrastés.

Des premiers mois de 2012 le long des routes du Pays Basque à la rencontre des acteurs du débat, aux séances plénières du conseil des élus, des groupes de travail aux États généraux du 27 avril dernier, s'est déroulé un processus long et complexe, marqué par des échanges souvent contradictoires mais toujours très riches, des doutes et des blocages, de l'enthousiasme et même de l'émotion. Difficile exercice alors que de devoir retranscrire, en peu de mots, l'esprit de tant de réunions, de rencontres et de conversations... Difficile alors de privilégier tel ou tel moment. Tous sont venus construire la situation que nous connaissons aujourd'hui. Témoins privilégiés de cette construction, Jean Gourdou et moi-même avons beaucoup appris... La position "d'experts", pour passionnante qu'elle soit, impose une distance intellectuelle a priori peu compatible avec les émotions et les enthousiasmes.

A l'heure de ce bilan d'étape, quelques certitudes s'imposent. Elles tiennent au fond en une simple phrase: le Pays Basque demande une collectivité territoriale, maintenant et de toutes ses forces!

“ Le choix de la collectivité est le choix d'une gouvernance spécifique, c'est-à-dire le choix d'une vision revendiquée de ce qu'est et de ce que doit être, à l'avenir, le Pays Basque: un territoire capable de déterminer les axes de son développement tout en préservant ses équilibres propres entre côte et intérieur, ruralité et urbanité.

Une collectivité vraiment

Ce constat s'impose aujourd'hui comme une évidence mais aussi comme une exigence. Si la solution de la collectivité a été retenue, c'est parce qu'elle répondait précisément à la demande d'une gouvernance véritable et assumée. Si les autres formules (maintien du pays, syndicat mixte, établissement public et autre pôle métropolitain) ont été écartées, c'est parce qu'elles ne correspondaient pas aux besoins du territoire tels qu'ils avaient été déterminés. A l'heure de la transmission de la demande au gouvernement et dans l'attente de sa réponse, la portée de ce choix doit être rappelée. Le choix de la collectivité est le choix d'une gouvernance spécifique, c'est-à-dire le choix d'une

vision revendiquée de ce qu'est et de ce que doit être, à l'avenir, le Pays Basque: un territoire capable de déterminer les axes de son développement tout en préservant ses équilibres propres entre côte et intérieur, ruralité et urbanité. Le choix d'un autre mode de gouvernance viendrait perturber gravement cette cohérence, en pouvant, non seulement, se révéler inefficace dans la conduite des compétences espérées mais aussi - et surtout - générer des effets suffisamment pervers pour "déconstruire" - par la remise en cause des équilibres que l'on entendait préserver - le Pays Basque que ses acteurs voulaient construire





Une collectivité maintenant

Certes la volonté de créer une - véritable - institution basque du côté Nord de la frontière n'est pas nouvelle et a été régulièrement renouvelée dans le passé. Mais la demande actuelle s'impose désormais comme définitive et à effet "immédiat". Après le "pays" Pays Basque, le temps des formules intermédiaires est désormais révolu. L'intérêt et le sens d'une solution de transition sont précisément son caractère provisoire et la possibilité de conduire au-delà d'un certain délai à la satisfaction globale (ou au rejet définitif) de la demande initiale. Pour être tout à fait clair, le gouvernement de la République peut répondre oui ou non à la proposition qui lui est faite. Oui ou non, mais pas "attendez encore un peu"!

Pourquoi attendre? Le bilan a été dressé de l'expérience du Pays, la revendication procède d'une démarche longue et réfléchie. Jamais le contexte politique tant national (adoption de l'acte III de la décentralisation), local (consensus de la plupart des élus du territoire à commencer par les députés, les sénateurs et les parlementaires européens) que "transfrontalier" (depuis la déclaration d'Aiete et la fin de la lutte armée au Pays Basque Sud, la question de la violence a cessé d'être un obstacle à ce processus institutionnel) ne sera aussi favorable. Toutes les conditions qui ont été jadis posées par l'Etat sont aujourd'hui satisfaites. Lors d'un déplacement au Pays Basque - enco-

re dans toutes les mémoires -, Nicolas Sarkozy, pourtant peu suspect de sympathies indépendantistes, avait lui-même énoncé que la demande d'une institution basque était recevable sous la triple réserve de la non-violence, de la légalité et du consensus politique... Nous y sommes désormais.

Cette exigence d'une réponse découle de la logique même des décisions gouvernementales précédentes. Il y avait en 1992 une question institutionnelle à laquelle, face à la violence, il a été répondu par un outil de gouvernance. Aujourd'hui, non seulement cette violence a disparu, mais l'exercice de la gouvernance produisant ses effets et atteignant ses limites renvoie inexorablement à la question de la reconnaissance institutionnelle du territoire.

Dès lors, il n'y a plus lieu d'attendre. Tout refus - même accompagné d'une ouverture ultérieure - serait l'expression d'un veto potentiellement définitif tant les raisons qui pourraient être invoquées à son appui ne seraient que la traduction d'une opposition fondamentale à la création d'une collectivité. Ainsi, la satisfaction de ces conditions donnerait inévitablement lieu à la formulation de nouvelles exigences, le même scénario pouvant indéfiniment se reproduire. Il faut le répéter, le contexte ne pourra jamais être plus favorable à la création d'une collectivité Pays basque, qu'il ne l'est maintenant.



Jean Gourdou et Jean-Pierre Massias
les deux experts juridiques de la démarche institutionnelle.

Photo Kepa Etchandy

Une collectivité de toutes ses forces

Le projet est porté par un consensus qui n'a cessé de se renforcer tout au long de son élaboration. Porté aujourd'hui par une coordination qui s'étend de Batera à la Chambre de commerce et d'industrie en passant par les deux conseils (élus et développement) et le Biltzar des maires, la revendication pour une collectivité territoriale incarne le Pays Basque dans toute sa diversité sociale, politique et géographique.

Cette représentativité qui fonde sa légitimité est aussi au cœur de sa démarche. Si le choix de ses promoteurs s'est porté sur une collectivité à statut particulier, c'est aussi parce que cette forme organisationnelle est la mieux à même de représenter toute la diversité du Pays Basque et de donner aux territoires de la Basse Navarre et de la Soule une place à la hauteur de leur implication respective au sein de l'identité culturelle et économique d'Ipparalde.

Le projet présenté ne se limite pas à la reproduction de la diversité basque. Il incarne également la volonté de tous ses acteurs de vivre et de travailler ensemble au sein d'institutions permettant la construction d'un espace démocratique renforcé. C'est peut-être là que se situe l'essentiel. Tous les acteurs n'ont eu de cesse de l'affirmer tout au long du processus, l'expérience du travail en commun et sa vertu pacificatrice et intégratrice ont considérablement fait reculer les tensions et les déchirements du passé. Sans renoncer à leurs convictions profondes, les acteurs ont pu collaborer à des projets communs s'ouvrant ainsi sur des réalités que la bipolarisation des années 1990 rendait inaccessibles. C'est — aussi — pour perpétuer et accentuer cette dynamique que la collectivité doit être mise en place.

Jean-Pierre Massias

Et maintenant ?

Le projet de collectivité territoriale est donc élaboré, présenté et soutenu. Dès lors, que reste-t-il à faire? Il convient d'abord de faire - encore mieux - connaître le projet, de l'expliquer à la population et aux élus, tant au Pays Basque que dans l'ensemble du territoire de la République. Il faut répéter et faire comprendre à tous qu'il ne s'agit ni d'un projet sécessionniste inspiré par une organisation clandestine ni d'une aventure institutionnelle sans réflexion ni cohérence.

Il faut aussi partager ce projet avec le plus grand nombre pour lui donner encore plus de force et de réalité sociale... Le projet de collectivité doit "sortir" des institutions qui l'ont élaboré et dépasser les élus de tous bords qui l'ont soutenu. Il doit désormais irriguer la société toute entière et y trouver des relais supplémentaires et de nouveaux espaces d'expression. L'appel des cinq cents, lu le 27 avril par Luxi Ageraray et Patrick Pépin, s'inscrit dans cette volonté et cette dynamique. Il n'appartient à personne et doit devenir le projet de tous ceux qui vivent au Pays Basque. Qu'il me soit permis de conclure ces lignes par des mots plus personnels, qui dépassent toute idée d'expertise pour exprimer une conviction personnelle. La situation actuelle impose aussi et surtout d'assumer pleinement et de porter désormais cette revendication avec détermination devant le gouvernement et tous ceux qui sont en position d'y répondre. Il nous faut porter cette revendication dans la rue, le 1er juin, sur les bancs de l'Assemblée nationale et du Sénat ensuite, et au-delà dans tous les espaces d'expression et d'action qui s'ouvriront à nous. Bien sûr, les choses ne seront pas simples et, bien sûr, il y a des signes qui montrent que la démarche du Pays Basque rencontre des oppositions au plus haut sommet de l'Etat. Bien sûr... et alors? Si nous affichons le moindre doute, la moindre faiblesse, cela sera interprété comme un signe de renoncement. Si nous ne croyons pas à notre projet, personne n'y croira pour nous!

A l'instar de l'Assemblée territoriale corse, qui vient d'adopter une motion instaurant la co-officialité linguistique sur le territoire de l'Ile en contradiction flagrante et assumée avec les décisions du Conseil constitutionnel, le Pays Basque doit porter ses revendications dans leur intégralité sans hésitations, ni renoncements. Il ne s'agit pas de s'inscrire a priori dans une démarche d'opposition et de confrontation mais bien d'affirmer notre revendication institutionnelle dans son authenticité et dans sa plénitude. Si le gouvernement ne veut pas y donner suite, c'est à lui d'assumer ses responsabilités et, le cas échéant, ses contradictions.

Le temps des concessions viendra plus tard, mais l'heure est aujourd'hui à la mobilisation et à la détermination. Alors oui, il faut le répéter et le répéter encore. Ce que veut désormais le Pays Basque, c'est une collectivité territoriale, maintenant et de toutes ses forces!

J-P. Massias



Tous à la manifestation

A peu de jours de la manifestation du 1^{er} juin, il est utile de rappeler quelques évidences concernant la problématique de la reconnaissance institutionnelle d'Iparralde. En premier lieu, la revendication d'une reconnaissance politique d'Iparralde est légitime au titre de l'existence d'une identité nationale. Xabi Larralde rappelle le positionnement de Sortu dans ce débat.



● Xabi Larralde

Dans un rapport de 2008, la Commission des Droits de l'homme de l'ONU rappelait à l'ordre la France en lui intimant de respecter les droits des minorités nationales. Pour la gauche abertzale, le cadre de reconnaissance devrait être celui d'un statut d'autonomie, car il correspond notamment aux orientations de décentralisation préconisées au niveau européen, en particulier par le Conseil de l'Europe. Ainsi, la France a ratifié le 17 janvier 2007 la Charte européenne de l'Autonomie locale élaborée sous l'égide de cette instance (évidemment, on attend toujours sa mise en application...). Il convient alors de réaffirmer une première évidence: la Collectivité territoriale à statut particulier telle qu'elle a été définie par le Conseil de développement et le Conseil des élus est loin d'être une revendication abertzale. Mais elle revêt deux aspects très positifs pour tous.

Accord très large

Le premier tient au fait que le projet de la Collectivité territoriale cristallise autour de lui un accord très large, et représente une des rares revendications politiques qui atteignent ce niveau de consensus en Iparralde. Le second est lié à la méthode d'élaboration du projet de Collectivité territoriale qui est le fruit d'une réflexion partagée par des acteurs de différentes sensibilités sur les leviers d'intervention nécessaires au Pays Basque Nord pour faire face aux défis auxquels il est confronté. Il en a émergé non pas un outil institutionnel standard, mais un cadre spécifique défini en fonc-

tion de nos besoins, et en correspondance avec le niveau de consensus large atteignable aujourd'hui au sein de notre société. Seconde évidence : les choses ne prennent leur sens qu'au regard du contexte dans lequel elles s'inscrivent. Cela étant, un premier élément clé du contexte politique est lié au processus de paix qu'on essaie actuellement de faire avancer. Personne ne niera que ce processus a favorisé localement le déroulement du débat sur la question institutionnelle. A cet égard, la capacité à se mettre d'accord sur la Collectivité territoriale atteste de la volonté qui anime les différents acteurs d'élaborer en commun pour le Pays Basque de demain un espace du vivre ensemble dans la diversité. Le second élément clé du contexte politique relève de la séquence du débat sur la décentralisation dans l'Etat français. Rappelons ici que c'est à partir des travaux de la Commission Balladur que la formule des Pays a été remise en cause, ce qui a entériné la suppression de la seule base juridique sur laquelle reposait la contractualisation des dernières années. Or, sans aucune base juridique, et à défaut d'un cadre institutionnel pérenne, le Pays Basque ne bénéficiera plus d'une voie de contractualisation et d'un schéma global pour ses politiques

“ La capacité à se mettre d'accord sur la Collectivité territoriale atteste de la volonté d'élaborer en commun un espace du vivre ensemble dans la diversité

locales qui seront soumises aux aléas du bon vouloir des gouvernements en place.

Fin de cycle

Nous sommes à la fin du cycle ouvert en 1993 avec la réflexion prospective de Pays Basque 2010 (dont certains scénarios, à trois ans près, étaient finalement assez prémonitoires...). De ce fait, une troisième évidence s'impose à nous: quelle que soit notre sensibilité politique et les motivations de chacun, nous avons tous intérêt à ce que la manifestation du 1^{er} juin soit la plus massive possible. En effet, cette fin de cycle de la démarche Pays Basque 2010 nous situe dans une situation paradoxale dans laquelle la volonté partagée d'un cadre institutionnel propre n'a jamais été aussi forte, mais dans laquelle également, nous savons tous que des débats comme celui des limites des intercommunalités ou des futurs cantons sont l'expression des menaces lourdes pesant à l'encontre d'une acceptation des contours du Pays Basque Nord. La réalité est que la revendication d'une reconnaissance d'Iparralde n'a jamais été aussi forte, et, dans le même temps, soumise dans les faits à un tel niveau de précarité. Avec la manifestation du 1^{er} juin réussirons-nous à faire bouger Paris? Nous nous posons tous sincèrement la question. Mais dans tous les cas, je suis convaincu que le résultat de la manifestation du 1^{er} juin ne sera pas celui d'un statu quo politique. Soit nous réussissons à créer les conditions pour que la dynamique collective qui doit nous mener à une reconnaissance institutionnelle du Pays Basque Nord aille de l'avant, soit nous nous exposons au risque réel d'un rétro-pédalage à une position antérieure à celle de la réflexion de Pays Basque 2010. L'enjeu est donc clair : le 1^{er} juin prochain dans les rues Bayonne personne ne doit manquer à l'appel !

27 avril,
à l'IUT de
Bayonne, Etats
généraux de la
Coordination
territoriale
Pays Basque.

Photos :
Kepa Etchandy





Au lendemain du 1^{er} juin

Nous sommes invités par Jakes Bortayrou à nous projeter au-delà de la manifestation du 1^{er} juin. L'expérience acquise, les forces accumulées et les succès engrangés préparent aux étapes suivantes.



● Jakes Bortayrou

Point d'orgue d'une séquence démarrée fin 2011 avec les groupes de travail sur un nouvelle gouvernance Pays Basque, la manifestation du 1^{er} juin marquera une nouvelle étape et sans conteste une "grande date" dans la longue marche vers la reconnaissance institutionnelle du Pays Basque Nord. Mais avec les grandes dates, se pose toujours la question du lendemain. Celle-ci n'échappera pas à la règle et, d'ores et déjà, réflexions, débats et accords possibles sur la suite sont à envisager au sein de la Coordination territoriale Pays Basque comme dans chacune des cinq structures qui la compose et notamment dans la plateforme Batera, porteuse de la dynamique populaire depuis plus de 10 ans. Parmi les éléments à prendre en compte certains sont connus et d'autres aléatoires. Le

premier d'entre eux c'est le panorama qui a été modifié de façon irréversible. Les lignes qui ont bougé ne reprendront pas leur cours antérieur. Le projet travaillé en commun, les ralliements raisonnés qu'il a provoqués, le consensus construit pas à pas représentent des acquis sérieux et solides. Il est acté que la Coordination interviendra rapidement à Paris, forte de son projet, des journées du 27 avril et du 1^{er} juin. De même les sénateurs/trices et député-e-s du Pays Basque devront porter la voix du territoire tout au long des débats sur l'acte III de la décentralisation en présentant des amendements ouvrant la voie à la création d'une Collectivité territoriale pour le Pays Basque.

Le gouvernement peut-il rester silencieux?

La volonté affichée des socialistes arrivés au pouvoir d'attaquer une nouvelle étape de la décentralisation avait considérablement agrandi la fenêtre de tir ouverte par la réforme de décembre 2010. Mais la voie des amendements est un pis-aller et un baroud d'honneur en l'absence de soutien gouvernemental. Le gouvernement peut-il rester silencieux, ne donner aucune réponse et donc traiter par le mépris un exercice auquel il invite par ailleurs les territoires et les élus locaux dans le cadre de sa réforme? Situation paradoxale, hélas toujours possible qui ouvrirait une phase de grande incertitude quant à la poursuite du travail engagé depuis 20 ans, à la survie des Conseils qui l'ont animé, et à court terme au sujet du prochain contrat de plan et à son por-

“ Il en va de la responsabilité de chacun-e que la question reste au cœur de l'agenda politique

tage politique. Le choix du pourrissement aurait des conséquences politiques encore difficiles à mesurer mais obérerait notamment pour longtemps toute possibilité d'alliance entre socialistes et secteurs abertzale.

Le cycle électoral des municipales va par ailleurs interférer dans la dynamique engagée. Si les acteurs de la société civile n'y sont que marginalement impliqués, responsables et militant-e-s politiques vont s'y affronter, rendant plus difficiles les actions trans-courants. Il en va cependant de la responsabilité de chacun-e pour que la question reste au cœur de l'agenda politique, notamment par le biais des débats sur les intercommunalités pour lesquelles les électeurs/trices choisiront leur représentant-e-s pour la première fois.

Le changement ici et maintenant

Quelles perspectives à moyen terme si la séquence actuelle devait ne pas déboucher? C'est la question à laquelle il faut se préparer. D'autres voies seront à explorer. Dans ce pays il existe des traditions et des expériences de luttes diverses et nombreuses: résistances en tout genre, mobilisations multiformes, création "d'armes de construction massives" qui, des ikastola à l'eusko en passant par Herrikoa ou Ehlg ont amorcé le "changement ici et maintenant", comme disaient les socialistes en 81, autant de réponses stratégiques aux impasses tactiques. Par ailleurs, les initiatives nationales abertzale qui servent de prétexte au statu quo et attisent les craintes de certains susciteront probablement l'intérêt progressif de bien d'autres, lassés du mépris parisien.

Depuis dix ans, chaque étape du combat a été définie collectivement, puis menée à bien et ses résultats ont créé les conditions de l'étape suivante. Au delà des incertitudes, l'expérience acquise, les forces accumulées, les succès engrangés nous permettent d'aborder avec confiance les lendemains du 1^{er} juin.





Un territoire en collectif

Jean-Marc Abadie propose à notre plaisir de lecture et à l'efficacité de la réflexion l'humour pour faire avancer ses idées.



● Jean-Marc Abadie

L'idée qui paraissait encore saugrenue il y a peu d'années a fait des petits. Avant —c'était le siècle dernier— les abertzale se sentaient aussi accompagnés que Robinson sur son île. Que n'avions-nous entendu ! Plutôt un inventaire à la Prévert mais version au ras des pâquerettes: "Ici c'est la France", "Ne rajoutons pas au mille feuille", "Ne nous replions pas sur nous-mêmes", "Votre truc, à une si petite échelle, c'est irréaliste", "C'est la porte ouverte au séparatisme", "Les gens s'en foutent", "Il y a d'autres priorités"... Bon, dans cette litanie —non exhaustive— se cachaient parfois la crainte irrationnelle du slogan FLN de "la valise ou le cercueil", un sentiment de non appartenance à ce territoire, ou un nationalisme français caricatural non assumé. La situation pouvait paraître manichéenne. Il y avait les abertzale ("Ceux qui veulent déchirer le tissu de la France" comme le disait Mitterrand pour justifier les premières extraditions en 1984) et en face, tous les autres.

To ! Et pourquoi pas ?

Aujourd'hui, la réflexion a pris le pas sur les poncifs et autres considérations poussives. Les ralliements de tous bords se sont accumulés ces derniers mois comme les touristes français du 3^{ème} et 4^{ème} âge sur la tombe de Luis Mariano. Pourtant, les raille-

ries des derniers opposants sur ces "résistants de la dernière heure" n'ont pas lieu d'être. Car l'enjeu transcende les batailles partisans et les parcours personnels pour ne s'attacher qu'au bien commun, jouissant d'une maturité un peu soudaine, certes, mais ô combien nécessaire et urgente. Abertzale et non abertzale se sont rejoints sur ce que nous pouvons appeler "le minimum syndical" pour envisager ensemble un avenir dont le support se veut être un contenant qui propose un projet à toutes et à tous, une véritable structure de proximité qui a pour ambition d'améliorer notre quotidien.

Bayonne rayonne

Cette collectivité territoriale à statut particulier donc, va changer Bayonne en la faisant capitale. Elle va aussi être un enjeu considérable au travers des relations politiques lors de la prochaine campagne municipale. Il n'est pas réaliste de prétendre gérer une municipalité comme Bayonne sans prendre en compte la création de cette institution. Ceux qui se seront opposés ou auront contribué à son échec —peut être aussi en proposant un succédané inconsistant— doivent comprendre qu'ils franchis-

“ Abertzale et non abertzale se sont rejoints sur ce que nous pouvons appeler « le minimum syndical » pour envisager ensemble une véritable structure de proximité.

sent un point de non retour empêchant tout accord politique de la part de ceux pour qui cette question reste un élément central. Quand on lit les déclarations du Quai d'Orsay s'insurgeant contre la résolution de l'ONU plaçant la Polynésie comme territoire à décoloniser en soulignant "... la volonté exprimée de manière claire par la population polynésienne au suffrage universel (...) qui a donné une majorité incontestable aux élus favorables à l'actuel statut d'autonomie", on se demande pourquoi ce gouvernement PS s'appuie sur une consultation démocratique (et un soutien à Gaston Flosse qui plus est) à Tahiti et la refuse au Pays Basque. Alors, pourquoi ne pas imaginer, soyons fous, qu'un certain nombre de listes et de militants candidats aux prochaines municipales, peu ou prou, proches du mouvement abertzale construisent un ensemble de points à minima en vue de conditionner leur participation au sein d'une éventuelle majorité dans un certain nombre de villes et villages. Cela pourrait prendre la forme, notamment, d'une demande claire d'organiser une consultation populaire à l'échelle des municipalités sur des questions relatives à une future collectivité ou à la LGV par exemple. Chiche?

Courrier

Je suis tombé des nues en lisant la déclaration de candidature à la mairie de Bayonne de M. Henri Etcheto. Celui qui s'est montré l'un des opposants les plus déterminés à la revendication d'une Collectivité territoriale Pays Basque tout au long de ces derniers mois, tellement décisifs pour ce dossier, ose ainsi déclarer: "Nous avons suivi la démarche des abertzale de gauche avec attention. Ils ont affirmé une volonté d'ouverture aux autres forces de gauche. Nous sommes prêts à y répondre. Les deux personnes présentes pour emmener leur liste sont des gens que je connais et apprécie (Jean-Marc Abadie et Jean-Claude Iriart). Les valeurs que nous partageons sont proches."

Un tel appel du pied pourra t-il fonc-

tionner? Se trouvera t-il des abertzale sur Bayonne pour voter en faveur d'une personne qui fait tout pour que nos principales revendications n'aboutissent pas?

Pire, peut on imaginer nous allier avec quelqu'un comme Henri Etcheto et lui offrir la mairie de Bayonne? C'est-à-dire placer le meilleur ennemi de la Collectivité territoriale Pays Basque à la mairie de la ville sensée en être la capitale?

Nous rentrons désormais dans une période électorale. Nous allons découvrir tout d'un coup combien M. Henri Etcheto, après nous avoir combattus sans aucune ambiguïté, nous apprécie et partage avec nous de valeurs. Mais en politique, on ne peut se fier qu'aux actes, passés et présents, et jamais aux



Dénigrement

Qui mieux que les Basques peuvent refuser l'abaissement d'une langue maternelle par l'instillation d'expressions étrangères ? En expert, Jean Haritschelhar défend le bon usage du français



● Jean Haritschelhar

En cet an de grâce 2013, le néologisme anglais "bashing" est tout à fait à la mode. Le "Hollande bashing" est l'idéal de la droite et devient la feuille de route de la "manif pour tous". Même le "Bercy bashing" relève du vocabulaire commun au moment même où il est question de remaniement ministériel, même si le président de la République le déclare "pas pour maintenant".

Donc, un néologisme de plus en provenance de l'anglais pour lequel je ne fais aucun complexe d'infériorité qui serait dû à sa méconnaissance, m'étant fort bien débrouillé aux Etats-Unis avec le basque, l'espagnol et le français. Toutefois,

ma curiosité naturelle m'a poussé à en découvrir le sens et j'ai pu lire très récemment que ce "néologisme qui puise ses racines dans le verbe anglais "to bash" (cogner) accolé au nom de la victime que l'on souhaite discréditer, le "bashing" peut se traduire par "dénigrement". Fatigué de lire ou d'entendre à foison des néologismes issus de l'anglais, j'ai donc intitulé cette chronique "dénigrement" pour m'exprimer en bon français, ou encore "gaitzesten" s'il était écrit en basque. Donc, point de "bashing"!

Le dénigrement est la base même de la politique politicienne, singulièrement utilisé par les oppositions, qu'elles soient de droite ou de gauche selon les résultats des diverses élections. On ne fait pas dans la nuance, on cogne, on veut avoir verbalement le dessus, triompher, mettre l'adversaire à terre. Toute initiative prise par les hommes au pouvoir ne peut être que néfaste pour ceux qui sont dans l'opposition et l'on se plaît à pousser "le bon coup de gueule". En un mot, le "bashing" ou encore le "dénigrement" marque l'absence ou le renoncement à la démocratie.

Nous, Basques, nous connaissons et subissons le dénigrement. En premier lieu, celui de la langue. L'école en a été le vecteur essentiel pendant des décennies. En effet, elle assurait la prédominance du français, langue noble de l'enseignement et, très souvent, l'euskara, la langue maternelle, était stigmatisée comme néfaste à la bonne connaissance du français

“ Nous, Basques, nous connaissons et subissons le dénigrement. En premier lieu, celui de la langue. L'école en a été le vecteur essentiel pendant des décennies.

et le meilleur moyen de bien apprendre la langue officielle était de se débarrasser de l'autre, celle de la famille et, souvent, celle de la communauté villageoise. Le bilinguisme était considéré comme un obstacle à l'acquisition du français selon les directives officielles.

Le dénigrement était (et est dans une certaine mesure) social, en particulier en ville. Le contact des langues, l'inégalité sociale symbolisée par les bourgeois bascophones qui utilisaient l'euskara avec les gens à leur service, mais ne le transmettaient pas à leurs enfants, correspond à l'histoire à la fois linguistique et sociologique du Pays-Basque.

Le dénigrement est toujours politique et, pratiquement depuis deux siècles, la revendication d'un département Pays-Basque, puis, plus récemment, d'une collectivité territoriale, est refusée par les divers gouvernements de droite comme de gauche en brandissant le spectre du terrorisme et celui du séparatisme.

Il est désormais révolu le temps du dénigrement et celui du mépris. Les Basques relèvent la tête et réaffirment leurs revendications, celle d'une langue officielle à l'instar de sa reconnaissance dans la constitution espagnole et dans le statut d'autonomie basque et, plus que jamais, celle d'une collectivité territoriale regroupant les trois provinces historiques du Labourd, de la Basse-Navarre et de la Soule. Que tous ceux qui clament que la France est éternelle sachent que le Pays-Basque ne l'est pas moins.



promesses à venir. Les actes sont clairs posés et assumés: au moment où se jouait l'existence institutionnelle d'Iparalde, M. Etcheto a pesé de tout son poids pour que rien n'avance dans une telle direction. Contrairement à certains socialistes qui ont finalement rejoint le consensus pro-collectivité territoriale, il est resté droit dans ses bottes.

Voter Henri Etcheto pour un abertzale revient à voter Christine Boutin lorsqu'on est homosexuel et pro-mariage pour tous.

Nous savons déjà combien le risque d'être trahis est grand en soutenant des socialistes qui appuient nos revendications, nous serions impardonnables d'appuyer ceux qui les combattent sans état d'âme.

P. A. - Baiona

L'introduction de la langue anglaise comme langue d'enseignement au plus haut niveau des universités françaises, prévue par la loi Fioraso, suscite chez les intellectuels de l'Hexagone de la perplexité si ce n'est une réaction de rejet.

Nous, Basques, dont la langue est volontairement minorisée par cette même élite, nous observons la querelle, amusés et narquois. De grands professeurs, pour certains — comble de l'ironie — enseignants dans des universités américaines, disent qu'il s'agit là d'un danger mortel pour la langue de Molière. Qu'ont dû dire les Grecs, seigneurs de la pensée, des sciences et des arts, lorsque le latin les a dépossédés de leur magistère?

La langue maladroite des parvenus s'est imposée dans l'occident comme celle des lois, des armes et de Dieu ! Et voilà que, des siècles plus tard, ce langage universel, apanage des uni-

Speak English, SVP!

Koko Abeberry

versités naissantes, a été insidieusement supplanté par d'insupportables baragouins, des patois eux-mêmes

issus de dialectes maltraités et déformés. La langue d'oïl s'est ainsi imposée au détriment d'ailleurs de la langue d'oc, celle des troubadours et d'Aliénor. Le gascon, entre autres, cher à Michel Serres, n'est pas mort, comme il le prétend, de son incapacité à dire "polyèdre, ADN, ordinateur ou galaxie". Il suffit généralement de les reprendre tels quels du grec ou du latin. C'est ce qu'ont fait nos langues actuelles, quand elles n'ont pas inventé leur propre lexique. Demandez à l'hébreu du Talmud comment il est devenu l'hébreu de l'Israël moderne. Au fond, les Français pleurent leur hégémonie perdue. La langue coloniale ne serait plus que celle d'un peuple colonisé. Une puissance remplacerait l'autre. A moins que, prenant exemple sur nous, survienne le sursaut: "Aux armes citoyens!"

«Construire un autre modèle, de justice sociale et environnementale»

Le consensus scientifique sur les limites physiques de notre planète devrait faire prendre conscience qu'il est désormais interdit de fonder un projet de long terme sur la croissance de la production économique d'un pays, ou du fameux Produit intérieur brut. Mais il n'en est rien.

L'abandon du dogme de la croissance inquiète partout, y compris à gauche. Comment associer contrainte écologique, objectifs sociaux et cohérence économique pour un développement durable ? Florent Marcellesi, ingénieur et urbaniste, chercheur écologiste et décroissant apporte ses réflexions à Alda ! quelques jours avant sa participation à la conférence-débat «Quelle transition écologique de l'économie du Pays Basque ?».

Né à Angers, vous êtes ingénieur et urbaniste, chercheur écologiste et militant décroissant au Pays Basque Sud depuis un certain nombre d'années. Pouvez-vous nous décrire votre activité au Pays Basque et votre travail sur la transition écologique de l'économie du Pays Basque ?

Je suis un chercheur-militant qui dédie sa force de travail non seulement à critiquer la société de croissance actuelle mais aussi à imaginer (et mettre en pratique) à quoi ressemblerait une société post-croissance et surtout comment y arriver. Cette dernière partie (le «comment faire»), c'est ce que l'on appelle communément la «transition», c'est-à-dire le fait de passer d'un modèle existant à un autre qu'on projette dans le futur.

Quant à lui, le modèle actuel est gravement malade. Basé sur la croissance illimitée sur une planète limitée, il vit une profonde crise existentielle qui est à la fois écologique, sociale, économique, éthique et démocratique. Et le pire, c'est qu'il remet même en question la survie civilisée de l'humanité ! Il est donc temps de construire un autre modèle, dominé par la justice sociale et environnementale (aussi bien pour les générations présentes et futures, au Nord et au Sud). Et pour cela, nous avons besoin d'une transition écologique de l'économie et de la société : il s'agit d'une proposition de sortie ordonnée de l'économie de croissance et des logiques industrielles et fordistes (où priment la quantité, le toujours

plus) vers une autre économie, une autre société, où priment la soutenabilité, la qualité, la solidarité et la participation citoyenne.

La transition écologique et sociale présentée ainsi semble être une évidence.

«**Nous avons besoin d'une transition écologique de l'économie et de la société: il s'agit d'une proposition de sortie ordonnée de l'économie de croissance et des logiques industrielles et fordistes (où priment la quantité, le toujours plus) vers une autre économie, une autre société, où priment la soutenabilité, la qualité, la solidarité et la participation citoyenne.**»

Pour passer à l'acte et la mettre en pratique, il faut aborder le thème de son financement... Comment cela se passera compte tenu que c'est un projet à moyen-long terme... et que les "caisses sont toujours présentées comme vides" ?

Effectivement, une transition écologique coûte de l'argent... mais beaucoup moins par exemple que ce que l'on dépense aujourd'hui en subventions aux énergies fossiles ou en budgets militaires ! C'est donc premièrement une question de choix politiques et d'allocations des ressources financières : voulons-nous continuer à financer un système économique en déclin ou faire le pari de la durabilité et de la justice sociale ?

Par exemple, Jean Gadrey calcule qu'il est possible de récupérer en France, sans faire appel à la croissance et sans s'en prendre aux





Florent Marcellesi

catégories populaires, au moins 80 milliards d'euros de recettes publiques annuelles en plus (suppressions des cadeaux et des niches fiscales, lutte contre la fraude et les paradis fiscaux, réduction des dépenses militaires, etc.). Les ressources existent donc, manque la volonté politique !

D'un autre côté, rappelons qu'une transition écologique c'est aussi miser sur la sobriété et évoluer du pouvoir d'achat au pouvoir de bien-vivre. Ce n'est donc pas juste une histoire de gros sous mais aussi de valeurs telles que la solidarité, l'écologie, l'auto-gestion et la citoyenneté. La transition se finance aussi par un changement de valeur, de priorités et d'horizon.

La plupart des mesures écologiques sont taxées d'anti-sociales... Pouvez-vous nous dire/présenter comment utiliser l'indispensable transition écologique pour améliorer la justice sociale et protéger les populations les plus vulnérables ?

Le changement de modèle productif vers une des activités vertes est une source riche en emplois durables et décents. Nous calculons par exemple qu'en Pays Basque Sud, c'est plus de 100,000 emplois qui pourraient être créés d'ici à 2020 avec une politique ambitieuse de reconversion écologique de l'économie, c'est-à-dire un basculement des activités non sou-

tenables (automobile, énergies fossiles, armement, etc.) vers des activités soutenables (réhabilitation des bâtiments, énergies renouvelables, agriculture écologique, etc.). Cette grande transformation marie à la perfection justice sociale et environnementale.

D'autre part, la transition écologique est inséparable d'une redistribution des richesses et du travail. Cela signifie concrètement qu'il est nécessaire d'instaurer :

- Un revenu garanti universel et inconditionnel, c'est-à-dire que tout le monde, indépendamment d'avoir un emploi ou pas, puisse voir couverts ses besoins fondamentaux.
- Un revenu maximum. C'est non seulement une question de décence et cohésion sociale mais aussi une priorité pour limiter la dégradation environnementale.

Enfin, la réduction du temps de travail et son partage (que cela soit le travail productif et reproductif) sont des mesures structurelles centrales. Elles ont comme objectifs de garantir une plus forte justice sociale et de protéger la planète (il existe par exemple une corrélation directe entre diminution du temps de travail et diminution des émissions de CO2).

Quelle transition nécessaire devra être mise en place entre le modèle économique

dominant, et celui qui s'imagine et s'expérimente ici et là? Bref, comment s'y prendre pour faire du "vivre et travailler au pays" souhaité par la majorité... une alternative crédible compte tenu des obstacles "insurmontables" qui démotivent le "citoyen lambda" (la concurrence internationale, la crise, le manque de débouchés, les "habitudes/dépendances" d'achat (travaillées par la publicité, etc.) allant vers le toujours moins cher, etc.) ?

Il s'agit d'un projet à mener à différentes échelles, sociales et institutionnelles, locales, régionales et européennes. De fait, la transition écologique et les nouvelles solidarités sont déjà en marche : il s'agit de les renforcer en étendant et structurant nos initiatives et nos réseaux (au travers des monnaies locales, des coopératives de logements, d'énergie, de consommation, de finances éthiques, etc.), en allant chercher avec humilité des appuis et des nouvelles idées au-delà des cercles habituels revendicatifs, en coopérant toujours plus et mieux au niveau local et global, entre groupes hétérogènes et en sachant cristalliser nos avancées dans les institutions et dans la société.

En même temps, il est indispensable pour mener à bien cette grande transformation un changement culturel et de mentalité, c'est-à-dire modifier profondément nos attentes personnelles et collectives autour de la production, de la consommation et du travail. Tout cela passe par une redéfinition démocratique du projet social désirable et réaliste selon la capacité de charge écologique disponible, des besoins collectifs et du niveau de consommation acceptable dans ce cadre, et de comment investir notre force de travail pour que tout cela devienne réalité.

Est-ce qu'il y a des exemples concrets (pays ou régions) où on voit la transition écologique en marche ?

Il existe un cas très intéressant dans le Nord Pas de Calais : la commune de Loos-en-Gohelle (www.loos-en-gohelle.fr). Cette ville, de tradition minière et de 8000 habitants, s'est convertie en un véritable laboratoire de la transition écologique en se fondant sur la reconversion verte de l'économie (bio-construction, énergies renouvelables, recherche et développement, éco-mobilité, etc.), la démocratie participative, la transversalité des actions entreprises (sociale, économique et écologique), une vision à long terme (à la fois globale et locale), le changement culturel et le rôle centrale de la mémoire et de l'identité.

Pour aller plus loin, auriez-vous d'autres contacts/références à recommander aux lecteurs ?

Je recommande le livre de Jean Gadrey, Adieu à la croissance (éditions les Petits Matins) ou de se pencher sur les centaines d'initiatives locales comme les villes en transition, la souveraineté alimentaire et l'agroécologie, les monnaies locales, les groupements de finances éthiques, etc. Parmi beaucoup, un bon exemple de transition, c'est aussi le scénario négawatt (www.negawatt.org) qui propose une transition énergétique vers un futur sobre, efficace et renouvelable.





Urkullu retire son budget

Pour la première fois de son histoire, le gouvernement de la Communauté autonome basque n'aura pas de budget cette année, faute de majorité susceptible de l'approuver au parlement de Gasteiz. Le budget socialiste de 2012 sera prorogé. Iñigo Urkullu ne désarme pas, poursuit les négociations et le travail législatif de son programme



● Ellande Duny-Petré

Iñigo Urkullu, chef de l'exécutif basque, sait qu'il ne dispose au parlement de Gasteiz que de 27 députés PNV sur 75. Largement minoritaire, sa marge de manoeuvre politique demeure faible et le contexte de crise économique mondiale réduit encore ses possibilités d'action. Président par défaut du fait qu'aucune alliance de partis ne s'est constituée pour élire un autre Lehendakari, il comptait gouverner sur la base de majorités à géométrie variable : sur tel ou tel projet de loi, on se met ponctuellement d'accord avec le PSOE ou avec Bildu (1), la formule d'une alliance avec le PP ne permettant pas d'obtenir une majorité. Las ! Malgré des mois de négociation en cinq rounds successifs, il n'est pas parvenu à obtenir le soutien d'un quelconque partenaire pour approuver le budget 2013 de la Communauté autonome (9 milliards 300 millions d'euros) qui aurait dû être voté fin décembre 2012.

Le 24 avril, Iñigo Urkullu a préféré retirer son projet de budget, il évite ainsi d'offrir à ses adversaires le spectacle de sa mise en minorité au parlement. Pour sauver la face, le lehendakari lie sa décision au fait que son gouvernement attend pour la fin mai une décision européenne qui permettrait d'augmenter les possibilités d'emprunt de la Communauté autonome et donc accroîtrait son budget de façon significative. Les finances basques seront pour l'instant prorogées sur la base du budget précédent voté par les socialistes et le PP, mais amputé de plus d'un milliard d'euros en raison de la diminution des ressources fiscales. Un nouveau projet de budget 2013 même

augmenté par l'emprunt a-t-il quelque chance d'être approuvé demain? Rien n'est moins sûr. Le poids politique des uns et des autres restera le même et les exigences du calendrier font que dès juillet, il conviendra d'effectuer les premiers arbitrages du budget 2014.

Frustration du PNV

Pourquoi un tel isolement du PNV qui subit là un douloureux échec, la dimension budgétaire étant l'axe majeur de l'action de tout gouvernement? Les députés du PSOE, hier au pouvoir à Gasteiz, ont refusé tout accord. Ils se souviennent que le PNV n'avait pas voulu les soutenir pour approuver une importante réforme fiscale rejetée par le PP, leur allié d'alors. Le PSOE suggère au PNV qu'il choisisse un partenaire en cessant de gouverner en solitaire. Un soutien de Bildu paraît difficile pour des raisons politiques: l'attitude de la Ertzaintza arrêtant des membres de Segi à Donostia puis à Ondarroa le 15 mai, malgré le "mur humain" chargé de les protéger, n'arrange pas les relations entre le PNV et Bildu. L'abstention des députés PNV lors du vote au parlement autonome le 16 mai niant aux pressions leur caractère de "prisonniers politiques" ne suscite pas de grandes embrassades entre les deux formations.

Le PP tend la main au PNV, mais l'addition des deux partis ne parviendrait pas à la majorité. La petite formation de gauche très espagnoliste UPyD ouvre elle aussi la porte à la négociation en demandant au gouvernement jeltzale qu'il ferme toutes ses délégations à l'étranger et cesse de "financer les ikastolas en France"...

Le roi est nu, mais le PNV ne s'avoue pas battu pour autant. Iñigo Urkullu est allé le 24 avril plaider sa cause à Bruxelles où il a rencontré le président du Conseil de l'Europe Herman van Rompuy et le président de la Commission européenne José Manuel Durao Barroso. En principe, l'Union européenne devrait prochainement permettre à la Communauté autonome basque d'augmenter ses capacités d'emprunt grâce à ses efforts de réduction de ses déficits. Celle-ci bénéficierait ainsi d'une bouffée d'oxygène de 330 millions d'euros supplémentaires.

Accord institutionnel de stabilité

Fort de cette perspective, le Lehendakari reprend la négociation avec ses partenaires, mais à un autre niveau institutionnel, celui des

“ Les députés du PSOE, hier au pouvoir, ont refusé tout accord. Ils se souviennent que le PNV n'avait pas voulu les soutenir pour une importante réforme fiscale rejetée par le PP, leur allié d'alors.

députations où le PP en Araba et Bildu en Gipuzkoa, sont en charge de la gestion publique (2). Il leur propose un accord institutionnel de stabilité et de réactivation de l'économie, avec la création d'un fonds de 200 millions d'euros pour le développement d'infrastructures, le soutien à l'innovation et à la politique industrielle, la mise en œuvre d'un second fonds de solidarité en faveur de l'emploi des chômeurs de longue durée (40 millions), ainsi qu'un plan de soutien pour les petites et moyennes entreprises (5 millions). Le gouvernement basque financera ce fonds à hauteur de 70%, les autres partenaires prenant en charge le restant. Seul la députation de Gipuzkoa dirigée par Martin Garitano de Bildu traîne des pieds et demande que l'accord s'étende à la fiscalité. Par ailleurs, le gouvernement de Gasteiz poursuit ses offres auprès de ses partenaires: il remet sur le tapis le projet de nouveau statut politique pour le Pays Basque assorti d'un référendum, comme un appel du pied à Bildu qui doute toujours des motivations réelles de Gasteiz. Dans le cadre de négociations bilatérales, Urkullu propose le 21 mai au PSOE une réforme fiscale et un plan de lutte contre la fraude. Le plan de coexistence pacifique est sur les rails, mais il ne recueille pas le soutien de Bildu. D'autres lois sont prêtes à sortir des cartons: réforme du concierto économique, formation professionnelle, loi sur l'éducation, loi sur le pouvoir judiciaire, loi sur les victimes de violences machistes et enfin loi municipale attendue depuis près de 30 ans.

Vastes sont les projets, mais les obstacles s'amoncellent, entre la fragmentation des forces politiques, une situation économique critique et des ressources fiscales faibles. Le gouvernement précédent dirigé par les socialistes voulait faire voter 59 projets de loi, finalement 37 sont restés lettre morte. PSOE, PP et Bildu font payer au PNV son choix de gouvernement en solitaire. Iñigo Urkullu sait que "gouverner, c'est pleuvoir" et que la paralysie le guette.

(1) Bildu a pu ainsi faire approuver le budget de Gipuzkoa avec l'aide des socialistes, le PNV s'est ainsi rapproché des positions du PSOE en Araba sur les questions de fiscalité après 18 mois de négociation.

(2) Les députations et leurs juntas (assemblées provinciales) jouent un poids considérable dans la gestion de la Communauté autonome, dans la mesure où elles lèvent l'essentiel des impôts directs. Gouverner convenablement à Gasteiz suppose obligatoirement d'être en cohérence avec les trois députations.

De Bayonne à Ondarroa

Il est possible que les prochaines années voient le Pays Basque devenir un des laboratoires en pointe du combat non-violent, de la confrontation démocratique, de la désobéissance civile et des alternatives constructives, portées à des niveaux rarement atteints en Europe occidentale. Ce ne serait pas le paradoxe le moins intéressant.

Ondarroa, 8838 habitants, ce mercredi 15 mai 2013: des centaines de personnes constituent depuis près de 5 jours et 4 nuits un rempart humain pour protéger Urtza Alkorta, condamnée à cinq ans de prison et contre laquelle a été délivré un mandat d'arrêt. Hommes et femmes, jeunes et vieux, beaucoup d'entre eux ont passé la nuit dehors, sur un pont, sous la pluie car depuis la veille au soir les bruits courent que ça y est, c'est cette nuit que la police va passer à l'action. Ils entourent la militante basque dans un climat d'émotion et de tension à nul autre pareil.

Finalement c'est vers 6h du matin que la sirène retentit, appelant à la rescousse les habitants d'Ondarroa. 30 à 40 fourgons de police ont débarqué. Les officiers demandent aux journalistes présents de s'identifier et de s'éloigner du "mur humain". Puis, une fois le tri effectué, l'opération de démontage du rempart vivant, qui occupe tout un pont d'Ondarroa, au milieu duquel se trouve Urtza, va pouvoir commencer.

Discipline collective sans ambiguïté

Une à une, les personnes sont délogées, parfois violemment (il y aura plusieurs blessés et même certaines personnes âgées sont molestées) mais le plus souvent avec une force contenue par peur des images. Elles sont embarquées loin du mur humain par la police. Les tweets se multiplient, appelant les gens à venir renforcer le mur, diffusant les photos des agissements policiers.

Grâce à ces tweets, on peut suivre en direct, minute après minute, la résistance non violente et déterminée des centaines de personnes solidaires d'Urtza. On découvre également comment ce rempart humain n'a rien de spontané et est formidablement organisé, avec une discipline collective sans ambiguïté, comme en témoignent les consignes diffusées en même temps que les appels aux renforts: "celui qui insulte, provoque ou menace la police n'est pas des nôtres et il devra être expulsé du mur humain!" ou encore plus fort "Il est signalé que toute personne faisant acte de violence dans le mur populaire sera considéré com-

me un policier infiltré et en sera expulsé". La police mettra plus de trois heures avant d'arriver à ses fins et d'arrêter Urtza Alkorta. Celle-ci déclare "aujourd'hui, c'est nous qui avons gagné".

"Nous avons gagné"

L'affirmation semble paradoxale, car certains n'hésiteront pas à ruminer dès les heures qui suivent: "vous voyez bien ce qui se passe depuis le cessez-le-feu d'ETA, l'ennemi s'en donne à cœur joie, les arrestations et provocations se multiplient, et nous, nous encaissons sans même pouvoir nous défendre".

Et pourtant Urtza a entièrement raison. Ce rempart humain est le troisième du genre en Pays Basque. Le premier fut expérimenté à Bayonne et avait réussi à empêcher l'arrestation d'Aurore Martin. Le second s'est construit à Donostia au mois d'avril pour protéger des jeunes condamnés pour avoir milité à Segi. Il n'a pas empêché leur arrestation mais a permis une médiatisation sans précédent de leur cas, vrai scandale démocratique.

Fierté retrouvée

Le mur populaire d'Ondarroa, lui non plus, n'aura pas empêché l'incarcération d'Urtza. Au cours des vingt dernières années, quelle barricade violente a empêché ne serait qu'une seule arrestation? Par contre, il a placé au centre du débat politique le scandale de ces arrestations qui continuent malgré le processus de paix. Si l'on ne compte que les personnes poursuivies pour leur militantisme politique dans des organisations publiques, qui n'ont jamais pratiqué la lutte armée, ce sont aujourd'hui 200 personnes (dont 125 sont déjà incarcérées) dans ce petit pays de 3 millions d'habitants qui sont aujourd'hui dans l'attente d'un procès ou d'un verdict pouvant se compter en de multiples années de prison!

Les murs humains de Baiona, Donostia et Ondarroa sont également en train de transformer radicalement les rôles. Les violents d'aujourd'hui ne sont plus ceux d'hier, la légitimité et la sympathie changent peu à peu de camp. Et une évidence marquait la résis-

“ Le rempart humain n'a rien de spontané et est formidablement organisé, avec une discipline collective sans ambiguïté, comme en témoignent les consignes diffusées en même temps que les appels aux renforts.



● Txetx Echeverry

tance non-violente de ce mur populaire, c'était cette fierté retrouvée qui animait ses participants et ceux qui les encourageaient de tous côtés. Urtza a raison: ce 15 mai 2013, c'est enfin le camp indépendantiste qui a gagné.

Incroyable potentiel

Pour conclure, le mur humain construit sur le pont d'Ondarroa nous révèle autre chose. Le passage résolu de la quasi totalité du mouvement de libération basque à la non-violence active et à la désobéissance civile, avec en parallèle l'arrêt définitif des armes et de la violence organisée (tout au moins côté indépendantisme basque, car on voit bien qu'il n'est pas question de trêve du côté de Paris et de Madrid) crée une situation jamais vécue en Pays Basque, est forte d'un incroyable potentiel dont Baiona, Donostia et Ondarroa ne sont que les prémisses.

Si cette dynamique continue ainsi, il est possible que les prochaines années voient le Pays Basque devenir un des laboratoires en pointe du combat non-violent, de la confrontation démocratique, de la désobéissance civile et du programme constructif non-violent, portés à des niveaux rarement atteints en Europe occidentale. Ce ne serait pas le paradoxe le moins intéressant. La cause basque a tout à y gagner et aurait dans un tel cas de figure de beaux jours devant elle.



Le redressement productif

Quelles seraient les moins mauvaises des idées pour assainir l'économie dans l'Hexagone et pour aider à la création d'emploi? Pour Pantxo Bimboire, une priorité s'impose: poursuivre la résorption de la dette.



● Pantxo Bimboire

Le gouvernement a principalement mis l'accent sur un rééquilibrage du budget par un renforcement des impositions, il a été plus timide sur le chapitre des économies. C'est pourtant sur le volet des économies qu'il faudrait agir, ainsi que le recommande l'impartiale Cour des Comptes, au grand dam des orthodoxes du PS. Les salariés de l'administration d'Etat comme ceux des collectivités sont en nombre trop élevé et leur productivité n'est pas exempte de reproche.

Quand la situation économique sera encore plus mauvaise, mais peut être conviendra-t-il d'agir avant, il faudra passer à un régime drastique: suppression de l'échelon du département, train de vie de l'Etat (par exemple, nous apprenons que le budget de la garde républicaine est de 240 millions d'euros par an, pour des missions de parade, car la sécurité relève de structures plus sérieuses), budgets de fonctionnement des ministères (avec des collaborateurs en quantité croissante), nombre des ministres comme celui des députés, la question de l'utilité du Sénat, pourraient aussi se poser... il y a donc encore du "gras" comme l'exprime le langage populaire.

Sauver l'entreprise et le capital populaire

En parallèle, les pluies de taxes qui se sont abattues sur le tissu le plus porteur d'emploi, le million de PME/PMI, est tout simplement anti productif. Elles risquent de désespérer les initiatives. L'impôt sur les sociétés est l'objet de toutes les attentions de Bercy. Le résultat est soumis à l'impôt sur les bénéfices de 33% et la CSG de 15%. Le dividende perçu par l'actionnaire est maintenant entièrement déclarable "comme un salaire net". Il repasse donc à la

"casserole fiscale", comme s'il n'avait pas été taxé auparavant, bref le résultat ne revient au porteur de l'entreprise qu'amputé d'environ 70%. Et cela du plombier qui a un ouvrier jusqu'à la société plus importante. L'encouragement à l'investissement économique doit aussi être de mise, au moins au niveau capital populaire (sommées faibles et beaucoup d'apporteurs, type initiative Herrikoa etc). Ce n'est pas la voie qui est prise, le gouvernement ne s'étant pas approprié les bonnes pratiques dans les initiatives microéconomiques. Bien qu'au niveau du discours, les SCOPs soient à nouveau en odeur de sainteté et que la récente décision d'utilisation des fonds d'assurance vie soit positive (encore que concentrée et centralisée sur des grands acteurs, il y a fort à craindre sur son effet de proximité).

L'usine à gaz développée récemment sur le crédit d'impôt est un exemple de la lourdeur franco-française pour répondre aux problématiques du moment: au lieu de soulager, par exemple, les charges de toutes les entreprises au niveau des coefficients affectés aux charges sociales et ainsi élever directement la compétitivité des entreprises, un savant calcul est bâti sur les charges Urssaf des salaires et le crédit d'impôt sera appliqué sur les futurs résultats à partir du 1^{er} janvier 2014. Comme le gouvernement a conscience que cela ne répond pas à l'immédiateté de la situation, la banque Oseo, après étude d'un dossier (dont on ne connaît ni la simplicité, ni la réactivité), pourrait faire l'avance de ce crédit d'impôt (Oseo, dans un premier temps avait refusé de jouer ce rôle, vu la lourdeur de la procédure). Pourquoi faire simple si...

Réorientation fiscale

L'imposition des hauts revenus à 75% est une mesure idiote. Elle a été retoquée et n'est pas prête d'être mise en place. A sa place et, de façon plus progressive et plus rentable, pourquoi, s'il faut taxer les hauts revenus, n'avoir pas créé des tranches d'imposition plus hautes, par exemple, deux tranches supplémentaires à 2% au-delà de la tranche maxi actuelle? Les avantages étaient clairs: pas besoin de loi, pas besoin d'explication, mise en place immédiate, tous les hauts revenus taxés et de façon progressive, pas d'effet de seuil. Mais, pourquoi faire simple si...

Les positions dogmatiques sur la TVA sont légions au PS. Pourtant nos voisins allemands, il y a une dizaine d'années, avaient réussi à absorber l'Allemagne de l'Est, grâce, en par-

“ Les emplois aidés, les exonérations d'aubaine, les aides sur des créneaux spécifiques ne sont qu'un pis-aller par rapport à la baisse systématique à rechercher dans le coût du travail.

tie, à une augmentation de cette dernière. La même chose serait utile chez nous, mais il faudrait la coupler avec une faible augmentation du SMIC, s'opérant à coût salarial constant pour les entreprises (donc avec baisse des charges sociales).

Les conséquences seraient positives: baisse du coût salarial (donc augmentation de la compétitivité), légère hausse du pouvoir d'achat (en correspondance, il est vrai, avec une hausse de la TVA). Le statut de salarié serait donc encouragé. On ne doit pas perdre de vue que des emplois sont encore mal pourvus et c'est un réel paradoxe dans la situation où nous nous trouvons. Cela semble utile à l'heure où nous apprenons encore que la France a perdu 134.000 emplois salariés en un an. Il semble vital que la mécanique du travail payé par l'intermédiaire du bulletin de salaire d'entreprise du secteur privé soit vertueuse par son influence de répartition de charges sur les divers besoins de la société. Les emplois aidés, les exonérations d'aubaine, les aides sur des créneaux spécifiques ne sont qu'un pis-aller par rapport à la baisse systématique à rechercher dans le coût du travail.

Choc de simplification

400.000 règles et normes entravent l'initiative et ne sont généralement pas respectées. Certaines sont des casse-tête dans lesquels les services de l'Etat ne s'y retrouvent pas non plus. L'exemple de celles liées à l'environnement qui permettent d'autoriser l'enfouissement de rejets fissibles, alors que leur durée de nuisance peut s'étaler sur des centaines de milliers d'années, le démontre. Confier la simplification de la feuille de paye, actuellement entre 14 et 18 lignes de retenues, à un groupe d'experts, réduire le nombre des organismes collecteurs et les homogénéiser, diminuer les différences entre les deux mondes du travail du public et du privé (retraites, feuille de paye, congés payés, jours de carence, etc), seraient aussi une feuille de route, certes complexe, mais nécessaire, et qui donnerait de la cohésion face à la crise. Le gouvernement a pris récemment conscience des freins à la construction immobilière (les recours des tiers, quelquefois mafieux, seront encadrés). Il aurait dû aussi prendre conscience des freins à la construction d'usines de production qui sont au moins aussi importants et aussi nécessaires à lever pour préserver ou augmenter l'emploi. De tristes exemples sont légions dans les expériences vécues sur les tentatives développées sur le port de Bayonne. Mais cela est une autre histoire...

Beti gure hizkuntzan ?

Euskaraz, euskarak gizarte bizitzan bere tokia izan dezan, ala erdaraz, denek ulertzeko gisan. Aspaldiko auzia, ez dena berehala trinkatuko. Hona hemen, Mixel Berhocoirigoin-en gogoetak.

A mets Arzallusen deklarazioa Itsasun, Aberri Egun bezperan, gogoan dut eta ez dakit zer pentsa...

Absolutoan, arrazoi du! Euskarak, euskaldun – euskaradun- egiten gaitu. Eta gure hizkuntza ez ikasiz, ez erakatsiz, eta ez erabiliz, galduko da Herri hizkuntza bezala, hizkuntz bizi bezala. Hori gerta baledi, gure Herria ez liteke “Euskal” Herria, liteke espazio bat, lurralde bat, bere errealtate historiko eta geografikoarekin, eta hein batean, kultura eta nortasun berezia lukeena, jatorri eta iritzi ez berdineko pertsoez osatua. Hizkuntza galdua izanik ere senditzen ahal da Populu eta Herri bati buruzko atxikimendua, izaiten ahal da komunitate baten partaide, hunen abentura, borroka eta proiektuari atxikia. Izan liteke bihar Euskal Herri bat, “euskal” Herria izan gabe. Ez da dudarik bere arimaren zati bat galdua lukeela, ez litekela gehiago amesten dugun Herria. Neretzat hasteko, nahi dutan Herria da, euskalduna, anitza, irekia, guztiena den planeta hunen puntto tiki bat identifikatzen duena. Beraz, euskera erabiltzen ez dutan guziz, edo, ez den guziz, amesten dutan Euskal Herri horitarik urruntzen naiz, edo urruntzen gira.

Jendea konbentzitzeko

Bainan, nahi dugun Herria ez da dekretoz egiten! Nik nahi dut Euskal Herri bat, Euskal Herrian bizi diren pertsona guzietan edo gehiengo zabalarekin eginen duguna. Edozoin militantek nahi du, beretzat oinarritzeko diren printzipio edo ideiak, ahal bezainbat pertsonen aldetik onartuak eta partekatutako izan ditezten. Beste askok bezala, nahi dut Euskal Herri bat euskalduna, bainan ez bakarrik euskalduna: nahi nuke produktibista izanen ez den eredu ekonomiko bat posible dela frogatuko duena, laborantza iraunkorra eta herrikoia eremu guzian aplikatuko duena, sozial mailan zuzena, naturaren errespetatzaile, eta bertze Herriekin elkartasunezko harremanak ukanez dituenak. Euskarari oso atxikiak diren pertsona guzietan ez dira neretako hoin inportanteak diren beste balore horietatik atxikiak. Batzu, balore horietatik zontzeak aurka dira ere! Batzutan pentsatzen dut “zer balio du gure Herri hau izan dadin bihar euskaraduna, adibidez gaur egun dugun laborantza modeloa suntsitzera uzten bada?” Eta, batzutan, pentsatu izan dut ere bigarren pondu hau lehena baino garrantzitsuagoa zela, ez baloreen hierarkia aldetik, bainan nahi dutan laborantza hortan, gaur



● Mixel Berhocoirigoin

galtzen duguna, sekulakotz galdua baita. Aldiz, hizkuntzari buruz, gaur galtzen dena, bihar berreskura bailitake! Ez dut behar bada arrazoi, bainan gaur horiek askotan gogoan erabili ditut.

Beraz, nahi dutan Herri horren balore nagusier buruz jendea konbentzitzeko, behar dut jende horren ganik ulertua izan, ez bakarrik mezu aldetik, bainan ere mezu hori zabaltzen dutan hizkuntza aldetik. Errealitatea da, eta ez dut nik erabaki gauza hori, biztanleen gehiengoak ez duela euskera ulertzen. Eta beraz, pentsatzen dut, mezua ukanez duten gehienek ulertzeko gisan jokatu behar duta, memento hortan, nere lehen helburua bai-

“ **Nahi dugun Herria ez da dekretoz eginen! Nik nahi dut Euskal Herri bat, Euskal Herrian bizi diren pertsona guzietan edo gehiengo zabalarekin eginen duguna.**

ta ahal bezainbat jende nere mezua entzutea! Ez da bakarrik nere kasua: elkarte eta prentsa militante asko hola jokaten dira! Hortako ditugu ere, ez beti, bainan askotan, bilkurak frantsesez egiten minoria batek ez badu euskera ulertzen.

Sokaren bi puntak

Euskaldun herri bat nahi dugun helburu horiekin kontradizioan ote gira? Nola lotu sokaren bi punta horiek? Dudarik gabe, euskeraren erabilpena garatzen duten ekintza eta lan guzietan sustengatuz, bihar erderaren erabilteaz gutiago behartuak izan gaitezten ulertuak izaiteko! Bainan ere, gaur euskera erabiliz. Beharrezkoak zakit prentsa edo gune batzuetan osoki euskaldunak izan ditezten: euskaraduneri dedikatutako dira, mezua eta hizkuntza hein berean ezartzen dute, gure hizkuntza biziarazten eta aberasten dute, eta bere erabilpena normalizatzen. Bainan, beste guneek, euskarari atxikiak direnek bainan mezua euskaradunak ez direner ere zabaltzen nahi dietenek, behar dute ikusi nola posible duten beren mezua garatzea (hori baita beren helburua), euskerari ere lekua emanez. Desafioa hor da! Erran nezake, testo bera euskeraz eta erdaraz egiteak ez duela eraginik (nun ez den testo formal bat: gutun bat, deklarazio bat...). Gauza bera bi hizkuntzetan delarik, euskarari atxikiak diren gehienek ere erdaraz irakurtuko baitute! Beraz, euskera erabiltzekotz, behar da zerbait berezi, interesa sortzen duena, esprimatu: jakin nahi duenak zer idatzia den, bortxatua izan dadin euskeraz irakurtzea. Hitz hartze publikoetan ere, ene ustez, printzipio bera izan behar da. Eta, ez da drama bat, guzietan guzietan ez badute beti ulertzen! Hitz batez erraiteko: euskera erabili behar da, euskera ez dakien publikoa galdu gabe, huni ere nahi baitiogu gure mezua helarazi.





Foncièrement inquiet

A Saint-Jean-de-Luz, les abertzale mènent une opposition municipale de proposition en matière de logement notamment. Au cœur du centre historique, un enjeu majeur.



● **Peio Etcheverry-Ainchart**

Une fois n'est pas coutume, je vais parler un peu de "ma" bonne ville de Saint-Jean-de-Luz —on croirait entendre Louis XIV ou Michèle Alliot-Marie—, non pas pour vous en tresser les louanges pourtant fort légitimes, mais en profiter pour aborder la question du logement. D'aucuns diront "les abertzale nous foncier avec leur logement" et je rirai de bon cœur à ce désopilant calembour, mais bon.

Destination privée pour école privée

Celles et ceux qui connaissent un peu Saint-Jean-de-Luz savent que l'une de ses plus anciennes écoles catholiques est sise au milieu de la rue Saint-Jacques et se nomme Saint-Joseph. Son annexe, voisine, a pour nom Sainte-Elisabeth. Avec tous ces saints, on ne sait plus auquel d'entre eux se vouer, de sorte que l'association Saint-Jean-Baptiste (déjà décidément...) qui en est propriétaire a décidé de les vendre toutes deux (en réalité, il s'agit pour elle d'opérer un regroupement scolaire ailleurs dans la ville). Hors le petit événement historique local, la principale nouveauté n'est pas trop dans l'annonce de la vente mais plutôt dans la nature de l'acheteur: Alday? Vinci? Bouygues? On ne sait pas encore avec précision mais ce qui est sûr, c'est que ce sera un promoteur privé et non la ville. Et là est mis au jour un problème devenu quasiment banal: au prix astronomique auquel le site sera vendu, la ville ne pourra jamais préempter.

Je ne parlerais pas de cette histoire si je n'y

voisais l'aboutissement désolant d'une évolution commencée il y a plusieurs années: désormais, lorsqu'une zone aussi stratégique que l'est cette grande école —3000 m² classés UA en plein centre-ville—, la municipalité est impuissante et ne peut s'aligner sur le prix de vente. Dans peu de temps, si l'on ne fait rien, elle ne pourra plus rien maîtriser dans toute la ville. Réflexion subsidiaire: faut-il donc penser que dans la mesure où l'on peut encore espérer construire du logement social à Saint-Jean-de-Luz dans l'avenir, ce sera toujours plus loin du centre-ville, laissant ce dernier aux seuls fortunés qui pourront assumer des niveaux de prix prohibitifs?

Désaveu public sur action publique

Lors du dernier conseil municipal, le maire Peyuco Duhart avait pourtant fait un discours sur la méthode, sur un ton condescendant voire carrément paternaliste, opposant son attitude de "gestionnaire en bon père de famille" à la soi-disant vision dogmatique de son opposition abertzale. Or, si une telle situation survient aujourd'hui à Saint-Jean-de-Luz comme bientôt dans d'autres centre-ville de la côte, ce n'est pas la vision dogmatique des abertzale qui l'a entraînée mais bel et bien la politique des majorités en place durant ces dernières années, que l'on peut résumer ainsi: "tellement peu et tellement tard"! Pis, où en serait-on si nous, les abertzale, n'avions pas constamment martelé la nécessité d'agir, et avancé des propositions dont plusieurs ont d'ailleurs été depuis adoptées dans le cas de Saint-Jean-de-Luz?

Aujourd'hui, le drame est qu'il semble déjà être trop tard dans certains secteurs des villes du littoral. Alors que la population augmente toujours et ne cessera de le faire, les perspectives de développement de l'offre d'habi-

“ Il faut agir dans le sens de la réflexion sur l'existant, par une stratégie de renouvellement urbain plutôt que par l'ouverture à l'urbanisation.

tat sont de plus en plus limitées par le coût du foncier, mais aussi par le fait que l'élargissement de l'ouverture à l'urbanisation des périphéries de villes sera bloquée par l'État. Celui-ci se refusera à donner des aides publiques à l'ouverture à l'urbanisation tant que les hypercentres ne seront pas mieux optimisés, tant que la gestion intercommunale de l'aménagement du territoire ne sera pas mieux rationalisée. Cela signifie donc qu'il faut changer le logiciel de l'urbanisme sur notre territoire.

Volontarisme public ou marché privé?

Nous le disons depuis longtemps, le logement que l'on dit "social" mais qui est en réalité celui de 80% de la population aujourd'hui, n'a pas pour vocation à être un logement de périphérie. Et comme cela suppose d'en construire davantage sur un potentiel foncier toujours plus contraint, il faut agir dans le sens de la réflexion sur l'existant, par une stratégie de renouvellement urbain plutôt que par l'ouverture à l'urbanisation. Cela suppose de changer nos mentalités; celles des abertzale aussi! Finie la carte postale d'une côte basque faite de petits villages: le littoral est urbain et demande que l'on y assume la ville. Le Labourd intérieur est périurbain, cela aussi doit être assumé. Quant à la ruralité, elle n'est pas synonyme d'irrationalité.

Gérer tout cela réclame que nos communes, mieux nos intercommunalités ou agglomérations, interviennent davantage sur un marché foncier laissé trop libre. De nombreux leviers peuvent être activés, encore faut-il vouloir le faire. La nouvelle loi Duflo, dont on attend beaucoup, notamment au regard des résidences secondaires qui sont la plaie de ce pays, sera-t-elle à la hauteur des besoins locaux? On verra cela très bientôt. Mais commençons par prendre conscience de l'ampleur du problème tel qu'il apparaît dans le cas de Saint-Joseph, car les réponses du maire de Saint-Jean-de-Luz à ce sujet ne laissent pas vraiment penser que ce soit le cas.





Les Kurdes atout pour la Turquie

Le 21 mars dernier, plus d'un million de Kurdes s'étaient rassemblés à Diyarbakir, dans l'Etat turc, pour y célébrer Newroz, la fête du nouvel an kurde. Ils étaient également venus écouter un message transmis par Abdullah Ocalan depuis l'île prison où il est incarcéré depuis son arrestation en 1999. David Lannes revient sur ce qui semble être un début de dégel des relations entre le gouvernement d'Ankara et la minorité Kurde de Turquie.

La rumeur bruissait que le fondateur du PKK, qui lutte par les armes depuis 1984 pour l'indépendance du Kurdistan de Turquie, ferait une annonce historique. Et ce fut le cas : "Je déclare en présence de millions de témoins qu'une nouvelle ère commence; celle de la politique, pas des armes. Il est temps que nos forces armées se retirent hors des frontières [turques]". Cette déclaration aura surpris plus d'un observateur car les 18 derniers mois sont à ranger parmi les plus sanglants d'un conflit qui a déjà fait près de 40.000 victimes : 800 combattants du PKK ont trouvé la mort sur cette période, et plus de 8000 Kurdes ont été arrêtés...

Véritable cauchemar

Ce sont des négociations sans précédent entre les services secrets turcs et Ocalan qui ont permis ce nouveau cessez-le-feu du PKK. Rendues publiques en octobre 2012, ces négociations participent d'une stratégie du premier ministre turc Tayyip Erdogan visant à se servir du dossier kurde pour renforcer la position de la Turquie dans un Moyen-Orient en pleine reconfiguration. C'est probablement en Syrie que cette nouvelle stratégie trouve son origine. Cet été, les Kurdes de Syrie ont pris le contrôle de nombreux territoires au Nord-Est du pays; mobilisé sur d'autres fronts, le régime de Bachar el-Assad a laissé faire d'autant plus facilement qu'il escomptait en retour une neutralité bienveillante de la part des Kurdes de Syrie qui n'avaient jamais joui auparavant d'une telle autonomie. Pour Ankara par contre, la perspective d'une entité autonome kurde le long de sa frontière syrienne était un véritable cauchemar. Contrôlé par le Parti de l'Union Démocratique (PYD) que l'on présente généralement comme inféodé au PKK, ce "Kurdistan occidental" autonome offrait en effet une base arrière idéale au PKK.

Pour faire échouer ce scénario, la Turquie a enjoint les rebelles syriens, qu'elle soutient activement, de s'emparer des zones contrôlées par les Kurdes. C'était une stratégie à

courte vue puisqu'elle avait pour corollaire d'ancrer les Kurdes dans l'axe Damas-Téhéran, offrant ainsi à l'Iran une bonne occasion de faire payer à la Turquie son soutien aux rebelles syriens. L'Iran ne s'en est d'ailleurs pas privé et s'est empressé de signer à l'automne 2012 un accord de cessez-le-feu avec le PJAK, la branche iranienne du PKK, donnant ainsi la possibilité à celui-ci de lancer des opérations depuis l'Iran. Et de fait, de telles attaques se sont multipliées. De manière imminente, la Turquie allait donc devoir affronter le PKK sur ses frontières iraniennes, irakiennes et syriennes. Le premier ministre turc Tayyip Erdogan se devait donc de réagir face à la montée en puissance du PKK.

Changement de constitution

Mais comment conclure un marché avec le PKK en plein milieu des combats? C'est avec Ocalan que la Turquie a directement négocié, faisant le pari qu'il restait en mesure d'imposer sa volonté au PKK. Erdogan s'est donc présenté à lui en allié de circonstance des Kurdes. Le Premier ministre turc compte en effet être élu Président en 2014 et, pour maintenir son emprise sur le pays, cherche à accroître les prérogatives du chef de l'Etat. Mais il lui faut pour cela changer la constitution turque, écrite en 1982 par la dictature militaire. C'est sur ce point que ses ambitions personnelles rejoignent les préoccupations des Kurdes. La constitution de 1982 est en effet ethniquement discriminatoire puisqu'elle stipule que "quiconque est lié à l'Etat turc par sa citoyenneté est un Turc". Erdogan et son parti, l'AKP, sont disposés à se montrer plus souples, répondant ainsi aux préoccupations des Kurdes qui n'entendent pas confondre citoyenneté et nationalité: "Nous sommes liés à l'Etat, pas à la nationalité turque", affirme ainsi Ocalan. Ce distinguo n'est pas qu'une argutie puisqu'il ouvre la porte à d'autres revendications comme la reconnaissance officielle de l'identité kurde, le droit à l'éducation en langue kurde, une meilleure représentation dans les administrations locales via une refonte du

“ La Turquie se prend maintenant à rêver d'être entourée d'un cordon de sécurité kurde (en Irak et en Syrie) avec qui elle pourra entretenir de fructueuses relations commerciales, et qui feront de plus tampon avec des régimes plus hostiles ou instables.



● David Lannes

système électoral, etc. Une réforme judiciaire permettrait également la libération de milliers de Kurdes emprisonnés sous des chefs d'accusation très ténus.

Un changement de constitution bénéficierait donc à la fois à Erdogan et aux Kurdes. Le problème est qu'Erdogan n'a aucune chance d'imposer un tel changement à ses compatriotes, s'il ne leur offre rien en échange. C'est en s'appuyant sur ce constat bien réel qu'il a réussi à obtenir d'Ocalan la déclaration spectaculaire d'un retrait du PKK hors de la Turquie. Mais ce n'est pas tout ! Avec l'aide du PKK, il semble avoir convaincu les Kurdes de Syrie de lâcher le régime de Bachar el-Assad. La Turquie se prête maintenant à rêver d'être entourée d'un cordon de sécurité kurde (en Irak et en Syrie) avec qui elle pourra entretenir de fructueuses relations commerciales et qui feront de plus tampon avec des régimes plus hostiles ou instables. Si la stratégie d'Erdogan fonctionne, il aura réussi le tour de force de transformer le boulet kurde qui a entravé la Turquie pendant des décennies en un atout majeur! C'est tout simplement brillant de sa part, mais ce n'est pas encore gagné. Les secteurs nationalistes turcs mais aussi et surtout l'Iran, grand perdant de cette reconfiguration, feront tout pour faire dérailler ce processus...



1988 Peuple corse 2013 Co-officialité

Vendredi 17 mai 2013, l'assemblée de Corse a voté à une large majorité -36 voix pour, 11 non-participations au vote, 0 contre- en faveur de la co-officialité de la langue corse, 25 ans après son vote de 1988 qui affirmait l'existence du peuple corse. Ces deux votes auront leur place dans les livres d'Histoire.

Il y a quelques mois, une fondation catalane m'interrogeait pour que je lui transmette un texte significatif de l'évolution de la question corse dans la période moderne. Je lui ai transmis la délibération de 1988, car rien n'a plus de sens que le vote d'une assemblée élue qui exprime la volonté d'un peuple. Je vais m'empresser de lui transmettre cette nouvelle délibération prise le 17 mai 2013, car elle est tout aussi importante.

Elle est importante sur le fond. «Una terra, un populu, una lingua» proclamait la revendication corse à son commencement, au début des années 70. Ce qui n'était qu'un cri militant est devenu désormais la volonté d'un peuple exprimé par sa représentation élue.

L'enthousiasme qui a parcouru les bancs de l'Assemblée à l'issue du vote du 17 mai s'est aussitôt propagé dans toute l'île. Désormais, une large majorité du peuple corse s'est appropriée la revendication du premier noyau militant et cette affirmation démocratique prévaut sur toute autre considération. Lui opposer la constitution française et ses archaïsmes jacobins est toujours possible et, sans doute, on ne se privera pas de le faire dans certaines sphères. Mais cette répression aura perdu toute légitimité, elle sera clairement ressentie comme antidémocratique. C'est un basculement de légitimité que ce vote amène.

La distance de temps qui sépare les deux délibérations historiques de l'Assemblée de Corse est également importante. Certains s'en désespèrent : tant d'années séparent les deux votes ! Mais, avec le recul de l'Histoire, on retiendra aussi qu'une génération plus tard, la revendication nationale corse ne s'est en rien démentie. Elle est toujours aussi présente au

sein du peuple corse et son inscription dans la durée vaut validation face à ses détracteurs qui voulaient qu'elle ne soit que la mode d'un instant. Il n'y a pas de problème corse, mais des problèmes en Corse à cause du retard économique : tel était le propos de Giscard dans les années 70. C'était aussi le credo de la première Assemblée de Corse et, après la parenthèse Rocard/Joxe, celui des gouvernements qui ont suivi, jusqu'à Lionel Jospin qui avait fait du PEI, le Plan exceptionnel d'investissement, la pièce maîtresse de son dispositif en 2002. Cette approche économiste fuit la question politique. L'assemblée de Corse vient de la mettre au centre et l'Etat est désormais bel et bien obligé de parler de la co-officialité, quoi qu'il lui en coûte, même pour la rejeter. La réforme constitutionnelle, abordée avec dédain jusque-là, revient avec force sur le tapis.

Cette relance politique de la question corse est le fruit de plusieurs facteurs. La force du vote nationaliste de 2010, 36% des voix au second tour, en est la première cause. Il pèse à la fois en nombre d'élus dans l'Assemblée et en pression sur la classe politique face aux prochaines échéances. La droite a fait de la politique de la chaise vide et a refusé, à une exception près, de contribuer à ce vote si important pour nous. Il faudra s'en souvenir. De même, il faut souligner la détermination dont Paul Giacobbi a fait preuve dans le débat, face aux tentatives venues des rangs mêmes de sa majorité pour affadir le texte final. Pour l'essentiel, celui-ci a conservé toute sa force et il a rassemblé la majorité qualifiée nécessaire.

La démarche politique initiée en juillet dernier avec le vote des orientations générales du Pad-duc peut continuer. Le bras de fer pour déverrouiller les blocages constitutionnels est engagé. Après ce vote de mai 2013, viendront ceux des questions essentielles du rapport Chaubon (réforme constitutionnelle, fiscalité) et du Pad-duc et, notamment, sa fiche 27, approuvant un statut de résident face à la spéculation foncière. D'ici mars 2015 et les futures élections territoriales, le calendrier est serré. Mais l'élan qui a été donné grâce au vote sur la co-officialité laisse espérer que la mandature actuelle portera à son terme cet agenda politique si important pour l'avenir de la Corse.

François Alfonsi

Editorial d'Arritti n° 2327

Courrier

Après la lecture de l'article d'Ellande Duny-Petré paru dans le n° de mai 2273 et dont le titre est "En panne", je tiens à souligner qu'il est inexact de dire que les prisonniers dissidents d'ETA "avaient accepté individuellement de se repentir... se sont pliés à l'humiliante procédure du repentir exigé par Madrid". Ces prisonniers, ont fait une analyse critique du parcours de l'organisation durant ces dernières années. Sous le gouvernement de Zapatero, ils ont été rapprochés du Pays Basque et ont pu accéder aux droits que la législation espagnole en vigueur accorde à tout prisonnier qui en fait la demande. En échange, on a exigé d'eux de se délier de l'organisation armée, de reconnaître le mal causé aux victimes et d'assumer leur responsabilité civile. À ce propos, il serait intéressant de rappeler, par exemple, que l'ancienne porte-parole de l'EPPK Argi Perurena a égale-

Merci à Edurne Alegria pour les précisions qu'elle apporte et avec lesquelles je suis d'accord pour l'essentiel. La phrase qu'elle souligne n'était pas une critique à l'égard des pressions qui ont fait ce choix. Mon propos soulignait que même cette formule exigée par les autorités espagnoles était provisoirement remise en cause par le ministre de l'Intérieur. La situation de tous les prisonniers politiques basques, le chemin de croix qui est le leur, sont tels que je me garderai bien, depuis Enbata, de porter un jugement de valeur sur les choix qu'ils font. Il n'en demeure pas moins que d'un point de vue

Courrier

Il existe un phénomène "Euskal Herria ez da salgai" qui s'exprime de façon sporadique. Cette campagne déjà ancienne consiste à porter atteinte à des résidences secondaires inoccupées en milieu rural. Sa dernière manifestation s'est produite début mai dans un quartier excentré d'Espelette. A une date indéterminée, des inconnus ont pénétré dans une maison, mettant le feu à des canapés et des matelas. L'absence d'appel d'air a empêché la propagation de

Le débat
continue chaque
jour sur...

Enbata.info

www.enbata.info





ment bénéficié des droits que la législation française accorde en la matière et qu'elle jouit actuellement de la liberté conditionnelle. Toujours en relation avec cette idée du repentir, je transcris en suivant un extrait de l'Article 3 des statuts de Sortu, afin que les lecteurs puissent tirer leurs propres conclusions: *"Sortu développera son activité à partir du rejet de la violence, quelle que soit son origine et sa nature, comme instrument d'action politique ou méthode pour atteindre des objectifs politiques; rejet qui, ouvertement et sans ambages, inclut l'organisation ETA, en tant que sujet actif de conduites qui portent atteinte aux droits et libertés fondamentales des personnes"*. Pour finir, j'invite les lecteurs d'Enbata à lire l'entretien que ces prisonniers dissidents ont accordé au journal Berria du 14 avril dernier.

Eduarne Alegria Urruñá

abertzale, pour Sortu comme pour les preso, les conditions imposées par Madrid me paraissent profondément humiliantes, c'est même leur but. Mais entre deux maux, il faut choisir le moindre et j'ai salué dans des articles précédents le courage dont fait preuve la gauche abertzale —quelles que soient ses divergences— pour enfin tourner la page et construire du neuf. Enfin, je rappellerai que l'article 3 des statuts de Sortu et d'autres passages sur le même thème, sont parus dans Enbata, traduits par mes soins (n° 2235 du 28 juin 2012).

Ellande Duny-Pétre

l'incendie. Sur un mur extérieur, une inscription: "E.H. ez da salgai" —le Pays Basque n'est pas à vendre. Les propriétaires des lieux habitent Toulouse, mais sont apparemment originaires du pays. C'est ce qui caractérisait une précédente destruction, à Hélette en décembre 2012. La maison inoccupée appartenait à des Heletar d'origine. Une agence immobilière de Bassussary avait également été l'objet d'un incendie en janvier 2013.

K. A.

Martine-n kronika

Surtout ne rien lâcher



La question est récurrente: que peut-on attendre de la mobilisation du 1^{er} juin?

La réponse est simple, une démonstration de force qui mettra en évidence la volonté du Pays Basque d'obtenir une institution pérenne, une existence juridique.

Nous le savons d'avance, nos détracteurs affirmeront avec un bel ensemble que cela ne change rien, que quelques milliers de manifestants ne suffisent pas à modifier la donne. Mais, cela c'est pour le décorum car la bataille des chiffres qui ponctue toute manifestation prouve à l'évidence que la cause est mieux entendue quand elle est soutenue !

Dans le courant de juin, la Coordination poursuivra son travail de son travail de sensibilisation auprès des présidents des groupes parlementaires, des partis politiques, des médias nationaux. Le Pays Basque doit par tous moyens faire irruption dans le débat parlementaire. L'affaire n'est pas aisée, mais nous ne lâcherons rien, nous avons l'impérieux devoir de continuer à porter l'espoir qui s'est levé.

Dans ce contexte, la photo de Bayonne envahie par des milliers de personnes au soutien de la Collectivité aura un poids inestimable. Cette photo sera l'expression de la volonté commune, le symbole d'un pays rassemblé.

Au pouvoir qui a invité les territoires à faire preuve de créativité et d'imagination, le Pays Basque répond par un projet moderne, partagé et ambitieux. Et le Pays Basque serait privé de réponse? En septembre, le sénateur Labazée, s'est érigé en VRP du

Sénat et nous a vendu le processus en cours comme le summum d'une démarche participative.

Nous sommes au rendez-vous... mais le sénateur Labazée a disparu des écrans radars! Il n'a pas daigné le 27 avril, se déplacer à l'université pour prendre connaissance d'un projet élaboré par une centaine de personnes! Pourtant comment mieux répondre à sa demande que par cette proposition? Ce mépris est insupportable et ce sont des jeux politiques dangereux.

L'heure des comptes a sonné Monsieur le Sénateur et le 1^{er} juin nous serons des milliers pour les exiger. Nous ne nous laisserons pas déposséder une fois de plus, nous ne reviendrons pas à la situation antérieure. Un consensus inimaginable il y a quelques mois existe, de la revendication au projet, nous avons franchi une étape essentielle. C'est à partir de cette réalité, qu'il faudra bien que Paris réagisse, la stratégie de l'esquive a ses limites.

L'acte III de la décentralisation, l'engagement du Conseil des élu-es et du Conseil de développement, celui de la quasi unanimité des parlementaires, l'adhésion jamais atteinte d'une large majorité de maires, l'apaisement en Hegoalde après un demi-siècle de déchirements, jamais autant de conditions n'ont été réunies pour que le Pays Basque parvienne à être enfin reconnu.

Il manque dans le tableau l'adhésion populaire, elle sera acquise ce 1^{er} juin quand d'une seule voix ce slogan s'élèvera de la Place de la Liberté: une Collectivité territoriale Pays Basque maintenant!

Tout d'abord toutes mes félicitations à l'équipe d'Enbata pour cette magnifique page internet. Biba zuek ! La question posée dans cette rubrique "Débat" me semble très pertinente. Qu'est-ce qu'être abertzale aujourd'hui? Ou comment réactualiser la pensée abertzale et l'adapter au XXI^e siècle. Je pense en effet que les abertzale sommes confrontés à un double enjeu: maintenir en vie notre identité, notre culture et notre langue. Mais le socle de l'identité réside dans la communauté, sans communauté point d'identité collective. Or cette dernière tend à s'éroder face à une individualisation croissante de nos vies. Au Pays Basque il existe un tissu associatif et militant plus dense qu'ailleurs qui permet de maintenir une vie collective mais ce phénomène nous guette tout de même. Je pense qu'il y a là réellement matière à réflexion et un enjeu pour le mouvement abertzale. Sans parler de l'afflux massif de personnes extérieures au Pays Basque dont la volonté d'intégration n'est pas toujours évidente. Etre abertzale c'est aussi œuvrer pour le zazpiak bat et la réunification des sept provinces. Notre objectif his-

torique est la création d'un Etat en Europe. Cependant, avec la construction européenne et l'intégration économique de plus en plus poussée, les Etats perdent chaque jour de leurs prérogatives. Et il semble que le modèle d'Etat-nation ait vécu, compte tenu des problématiques de plus en plus globales (environnementaux, économiques etc.) auxquelles le monde actuel doit répondre. Par conséquent, à quelle souveraineté aspirons-nous? J'entends souvent des réflexions du genre: "tant que les Espagnols et Français auront un Etat il nous faut réclamer, nous aussi, un Etat". Même si je ne peux pas m'inscrire en faux, je reste sur ma faim, je trouve la vision prospective un peu courte et je vois le risque pour le mouvement de s'accrocher à des combats d'arrière-garde, alors que, jusqu'à présent nous avons, au contraire, été porteurs de modernité. Bref, beaucoup de questions et peu de réponses. Peut-être que des espaces de débat comme celui-ci nous permettront de mûrir nos réflexions...

Lizardi



A quand le dégel français ?

● Jean-Louis Davant

La France, pays des droits de l'homme? Pour les textes fondateurs oui, sans aucun doute.

En 1789 la déclaration française fut rédigée par les collaborateurs de l'archevêque de Bordeaux Champion de Circé, en 1948 la déclaration universelle fut préparée par le regretté René Cassin: tous deux étaient français, comme on sait. Mais dans les travaux pratiques? «La France qui dit si bien le droit et qui suit les chemins tortueux» écrivait Léopold Sédar Senghor, président de la République du Sénégal, ancien député puis ministre français, agrégé de l'Université, grand poète francophone et ami de la France. Celle-ci est surtout le pays du bien dire: ensuite on croit que ça y est... Cette bonne conscience générale fait qu'en France il est très difficile de faire bouger les lignes, de rectifier les manquements au droit des gens, et surtout de battre en brèche la sacro-sainte raison d'Etat profondément gravée dans le logiciel national, de marque césariste.

«L'Etat est le plus froid des monstres froids» disait Nietzsche. Sur ce point aussi l'Etat français, précoce, expérimenté, rodé de longue date, est presque parfait, pour ainsi dire sans faille dans sa banquise: le meilleur congélateur politique

du monde à mon avis. Il vient de le montrer une fois de plus, de façon remarquable, à la mort du prisonnier basque Xabier Lopez Peña. En supposant même qu'elle l'ait soigné correctement, l'administration s'est conduite de la façon la plus glaciale qui soit avec sa famille. Ce n'est pas étonnant. Sans remonter plus haut, ce demi-siècle de militantisme nous a permis de vérifier constamment la position absolutiste des dirigeants français successifs face à toute aspiration de ses minorités nationales, dont la nôtre.

Merveille de l'idéologie

D'ailleurs il ne saurait y avoir de telles minorités dans «la République une et indivisible», puisque nous sommes tous égaux et libres, et pas davantage à ses yeux chez sa voisine, «la jeune démocratie espagnole». Oh merveille de l'idéologie et miracle de la méthode Coué! Le traitement glacial infligé aux prisonniers basques persiste malgré la cessation de la lutte armée d'ETA: éloignement de la famille et du pays, dispersion, durées interminables. Dans l'Etat français, les cas les plus connus sont ceux de Jon Parot, Haramboure et Lorentxa Beyrie qui sont sous les verrous depuis si longtemps... Pour les faits qui leur sont repro-

“ **Le traitement glacial infligé aux prisonniers basques persiste malgré la cessation de la lutte armée d'ETA : éloignement de la famille et du pays, dispersion, durées interminables.**

chés, des condamnés de droit commun seraient probablement dehors depuis quelques années. Mais voilà, ceux-ci ont agi pour des motifs politiques, dans une lutte de libération nationale: donc pas de pitié, même pas d'équité. Surtout ne pas dire que ce sont des «prisonniers politiques». A ces mots le gouvernement français se fâche, et le gouvernement espagnol dégage: «l'Espagne est une démocratie!» Peut-être. Mais la France en était une à coup sûr pendant la guerre d'Algérie, et pourtant on cassait de «l'Arabe» en son nom, et l'on torturait abondamment: il aura fallu attendre un demi-siècle pour que des généraux le reconnaissent dans leurs livres. Espérons que pour les Basques, les aveux ennemis tarderont moins. D'ici là, va-t-on laisser nos prisonniers de guerre au frigo, si ce n'est au congélateur? A quand le dégel de la question basque? En fait le dégel des cerveaux jacobins, d'abord dans ce pôle nord? Le pôle sud est en principe le pire, mais c'est à vérifier. Et que dirait aujourd'hui René Cassin, lui qui dénonçait constamment la toute-puissance des Etats et leurs abus de pouvoir?

Sur votre agenda

Une collectivité territoriale maintenant !
Lurralde kolektibitate bat orain !

1^{er} juin ekainaren 1a
MANIFESTATION MANIFESTALDIA
BAYONNE - Lauga 17h00 BAIONA - Lauga 17:00

www.ctpb.org

XALBADOR kolegioan
ARTE ERAKUSKETA

ETXE ZAHARRETIK AMETS BERRIA

Andoni GUIRESSE
Jean Escalfe
Mikel DALBRET
Patxi LASKARAI
Marie BONNET
Antton POCHELU
Ion Tomao
Xabi SOUBELET
Christine ETCHEVERS
Regis POCHELU
Lorentxa BEYRIE
Roger BRAVARD
Gonzalo ETXEBARRIA
Christiane GIRAUD

Astakereman: 14-19
Larunbateran: 10-12 eta 14-19
Igandean: 10-12

Maiatza ren 15 eta Ekaina ren 8 ra
Kanbon
albador - Kolegioa

A nos abonnés

En raison du passage de l'hebdo papier au mensuel, nous ne pouvons vous adresser qu'un seul rappel d'échéance d'abonnement. Merci d'en tenir compte et de renvoyer votre réabonnement dès réception de l'avis.
Le prix de l'abonnement que nous avons réduit de 60€ à 40€ couvre les frais de l'édition mensuelle papier et de l'édition hebdomadaire en ligne. Sans les abonnements, nous ne pouvons assurer la pérennité de la nouvelle formule d'Enbata. Nous comptons sur votre soutien.

Milesker

■ **Enbata**, mensuel politique basque,
3 rue des Cordeliers,
64100 Bayonne. Tél. 05 59 46 11 16
Mail: enbata@wanadoo.fr

Abonnement d'un an : 40€

Responsable de la publication: Jakes Abeberry.

Dessins: Etxebeltz.

Imprimerie du Labourd, ZI Saint-Etienne à Bayonne.
Commission paritaire n°0317 C 87190